

INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES • RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015



[www.ined.fr](http://www.ined.fr)

Institut national  
d'études démographiques  
133 Boulevard Davout  
75980 Paris Cedex 20 France

# INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015



## EN 2015, L'INED EN FÊTE : 70 ANNÉES DE RECHERCHE DÉMOGRAPHIQUE

L'Institut national d'études démographiques (Ined) a fêté ses 70 ans en 2015. Créé à la Libération en 1945, il est devenu l'un des principaux instituts de démographie européen. Pour célébrer cet anniversaire l'Ined organisait le 22 septembre, une journée-débats pour retracer 70 années de recherches et débattre sur les questions de population d'aujourd'hui, la famille, le vieillissement et les migrations, avec la participation de scientifiques de renom et de personnalités de la société civile.

70-ans.site.ined.fr, retrouvez les grands moments de la journée en images et en vidéos, 7 décennies de livres, des chiffres clés, les publications éditées à cette occasion, ainsi que le film de présentation de l'Institut 1945-2015.

*“ La société interroge la recherche et inversement la recherche se saisit des transformations de la société ”*

Entretien avec Anne Solaz et Jacques Véron, chercheurs à l'Ined, responsables scientifiques de la journée-débat anniversaire organisée à Paris, au Centquatre.

### **Vous avez célébré les 70 ans de l'Ined, quelles ont été les grandes évolutions ?**

L'Ined de 1945, année de sa création, n'est plus celui d'aujourd'hui. L'institut a bien grandi et il est devenu l'un des principaux instituts de démographie, un acteur de premier plan en France, en Europe et dans le monde. Au lendemain de la guerre, l'Ined répondait aux préoccupations natalistes de l'époque mais également au désir d'associer les sciences humaines et sociales, et la démographie en particulier, aux progrès de la connaissance. En 1986, l'institut est devenu un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) à l'instar des autres établissements comme le CNRS.

L'Ined a évolué avec la société, traitant des grandes questions liées à la démographie qui ont bouleversé notre société, comme le baby-boom, la contraception, le droit à l'IVG, le divorce, etc. Nous avons réalisé à cette occasion un petit film, disponible sur le site dédié de l'événement, qui retrace des moments importants d'un point de vue démographique.

La société interroge la recherche et inversement la recherche se saisit des transformations de la société. C'est pour cela que nous avons voulu organiser des tables rondes sur les changements démographiques actuels, la famille, la santé et le vieillissement, les migrations, confrontant ainsi différents points de vue, ceux de chercheurs et d'acteurs de la société civile. Les débats ont été particulièrement enrichissants.

### **Cette journée anniversaire a réuni plus de 400 personnes dont le personnel de l'Ined, quel bilan en tirez-vous ?**

La participation a été très importante, l'assiduité des participants tout au long de la journée était la meilleure preuve de l'intérêt porté à l'Ined et aux sujets liés à la démographie ! Cette journée a réuni tout le personnel de l'établissement, chercheurs mais aussi ingénieurs techniciens administratifs. Échanger avec autant de gens (jeunes, moins jeunes, anciens) venus de France et d'ailleurs, quel plaisir ! Une façon aussi de rendre hommage aux hommes et aux femmes qui « ont fait, font et feront » l'Ined. Nos partenaires nationaux et internationaux étaient aussi présents et nous les remercions d'être venus aussi nombreux et pour certains de très loin ! C'était un

vrai moment de partage qui a montré la place de l'institut au sein de la communauté scientifique comme des décideurs ou du grand public.

### **Et demain, quel avenir pour l'Ined et la démographie ?**

Non seulement les démographes décrivent les populations et leurs mouvements conjoncturels, mais ils en montrent les lignes de fond, recherchant les causes et les conséquences. La démographie et plus généralement les sciences de la population s'inscrivent dans le temps long, sans négliger l'actualité et le retour sur un passé, même lointain, peut aider à la compréhension des phénomènes.

Ces disciplines considèrent des espaces variés, comparant aussi bien des pays voisins que ceux du Nord et du Sud. Elles mettent l'accent sur les parcours de vie des personnes, sans négliger le contexte géographique et social. L'Ined participe au débat public, c'est une de ses missions, mais il relève aussi en permanence les nouveaux défis que pose à la recherche un monde en mouvement.

P. 2	Faits marquants 2015	P. 35	Diffusion et expertise
P. 4	Le mot du président	P. 40	Une forte dimension internationale
P. 5	Le mot de la directrice	P. 44	Un réseau de partenariats très riche
P. 6	Naître en bonne santé, et le rester	P. 49	L'accueil des jeunes chercheurs
P. 14	Étudier la population au prisme du genre	P. 52	Gouvernance et organisation
P. 22	Un œil sur la planète	P. 56	Chiffres-clé 2015
P. 30	Les enquêtes, au cœur de l'Ined		

# SOMMAIRE

# FAITS marquants 2015



## JANVIER

*Atlas mondial des femmes. Les paradoxes de l'émancipation*, Isabelle Attané, Carole Bruegilles, Wilfried Rault, Autrement/Ined



## 03 FÉVRIER

Séminaire parisien en économie démographique (PSED), Graziella Caselli (Université de Rome « La Sapienza »), Emmanuelle Cambois (Ined)



## MARS

*La mucoviscidose en héritage*, Nadine Pellen, « Les Cahiers de l'Ined », n° 167



## AVRIL

« Première vie en couple : évolutions récentes », Wilfried Rault et Arnaud Régnier-Loilier, *Population & Sociétés*, n° 521



## 09 AVRIL

« Identités et cultures dans les familles immigrées », Cycle Portraits de familles des bibliothèques de Paris

## 09-11 AVRIL

Colloque « Les Mirabeau : culture cosmopolite, économie politique et société au XVIII<sup>e</sup> siècle »



## 30 AVRIL-2 MAI

Congrès annuel de la Population Association of America (PAA) à San Diego



## 12 MAI

Journée doctorale de l'Ined 2015, organisée par Morgan Kitzman, Alice Olivier, John Tomkinson et Cécile Ventola



## JUIN

« La fréquence des naissances de petit poids : quelle influence a le niveau d'instruction des mères ? », Lidia Panico, Maxime Tô et Olivier Thévenon, *Population & Sociétés*, n° 523



## 15-16 JUIN

Colloque « Venir au monde » organisé par le CURAPP-ESS avec l'Ined, avec les laboratoires CITERES, PRINTEMPS, ALISS, LISE et CeRIES



## 02-03 JUILLET

« Le retour des inégalités ? », Colloque international organisé par iPOPs et ses partenaires



## AOÛT

« La masculinisation des naissances », Christophe Z. Guilmoto, *Population*, 2015/2



## 18 AOÛT

Décret du 18 août modifiant le statut de l'Ined



## 22 SEPTEMBRE

Les 70 ans de l'Ined, journée-débats au Centquatre à Paris



## OCTOBRE

Lancement du prix jeune auteur de la revue *Population*



## NOVEMBRE

Lancement de l'enquête en ligne Virage-LGBT



## 10 DÉCEMBRE

Les Rencontres de la Démo, 2<sup>e</sup> édition : les familles d'aujourd'hui. Quatre mini-conférences filmées en public



## DÉCEMBRE

*Renewing the Family. A History of the Baby Boomers*, Catherine Bonvalet, Céline Clément and Jim Ogg, Ined-Springer

“ Trois générations se sont écoulées depuis la création de l'Ined en 1945. Aussi l'année 2015 a-t-elle été l'occasion de célébrer cet anniversaire. Une journée passionnante, tant par la qualité de son organisation que par l'intelligence des thématiques proposées, nous a donné l'opportunité de revenir sur ces 70 années de recherche démographique pendant lesquelles les questions soulevées ont beaucoup évolué tant dans leur définition que dans les modalités de leur saisie et de leur traitement. L'institut est devenu aujourd'hui un acteur incontournable de la recherche en sciences sociales. Par la production de recherches toujours empiriquement fondées et théoriquement informées comme par son ouverture sur un pluralisme des perspectives de recherche, il a su maintenir l'étude des populations loin de tout enfermement disciplinaire et éviter l'écueil de la pure technique d'expertise. Ce sont là les armes qui lui ont permis de maintenir un effort permanent pour se situer avec rigueur par rapport aux enjeux marquants qui sont autant ceux des sciences humaines et sociales que ceux de l'histoire dans lesquels ils se déploient. L'Ined et la démographie de manière générale sont au cœur des questions qui font débat aujourd'hui et c'est bien cette centralité qui justifie aussi sa place dans l'aide à la décision publique. Or l'Ined a toujours été tout à la fois l'instrument et le porteur d'une réflexion « ouverte » grâce en particulier à un positionnement institutionnel qui fonde son autonomie.

Comment oublier également que l'action de l'Ined s'inscrit aussi dans une aventure collective ? L'une des forces de l'Ined réside justement dans sa position d'acteur majeur dans les recherches sur la population sur le plan national mais aussi international. L'institut a toujours su promouvoir et développer de nombreux partenariats tout aussi significatifs que pertinents. Son implication dans les deux Comue, Hésam et Sorbonne Paris Cité, comme dans le Campus Condorcet, favorisent les synergies scientifiques et donnent de la visibilité aux sciences humaines et sociales, ainsi qu'à la pluridisciplinarité, autant de préoccupations auxquelles l'Ined n'a jamais été étranger et à la réalisation desquelles il peut justement apporter son expérience.

L'évidence nous dit que l'histoire, et donc l'avenir des institutions, ne peuvent être pensés en dehors de ceux qui les portent. C'est donc l'ensemble de ses personnels qu'il faut saluer pour leur contribution à ce qu'est aujourd'hui l'Ined. Je pense en particulier à ceux qui ont la lourde charge et la responsabilité de conduire l'institution. 2015 fut aussi la dernière année du mandat de Chantal Cases en tant que directrice. J'ai eu un grand plaisir à travailler avec elle et je tiens à la saluer ici tant pour ses qualités propres que pour l'action qu'elle a menée. Elle a en effet beaucoup œuvré pour que l'Ined affirme une présence aussi nécessaire que légitime tant dans la recherche en sciences sociales que dans la vie de la Cité. Les dernières évaluations de l'institut en témoignent pour partie, qui soulignent le niveau d'excellence de l'institut. Je suis tout autant heureux d'accueillir Magda Tomasini, la nouvelle directrice de l'Ined nommée depuis 2016, qui, je suis sûr, contribuera à son tour au plein rayonnement de l'institut. Tous mes vœux l'accompagnent !

Enfin, au moment de quitter mes fonctions, je voudrais redire ma fierté d'avoir participé à la belle aventure de l'Ined, ma confiance dans ses membres et mon espoir pour que l'avenir de l'institution soit à l'image de son passé. Et je souhaite à mon successeur autant de plaisir que j'ai pu éprouver dans l'accomplissement de la tâche qui fut la mienne et sera bientôt la sienne. Merci ! Back to the future ! ”



Le mot du président  
**Patrice DURAN**

“ L'Ined est une véritable institution dans le paysage de la recherche en sciences démographiques et sociales, reconnue sur le plan national et international. Chantal Cases, comme ses prédécesseurs, ont su œuvrer à ce rayonnement. Le rapport d'évaluation de l'établissement rendu en 2015 par le HCERES le souligne clairement.

Au travers de mes précédentes fonctions, ou lorsque je siégeais à son conseil scientifique, j'ai eu la chance d'être en relation avec l'Ined et ses membres, chacun d'entre eux aspirant à porter l'établissement vers l'excellence. En conduisant une recherche soucieuse également d'éclairer les questions de société, l'institut entretient des liens solides avec les administrations comme avec l'enseignement supérieur et la recherche.

Aujourd'hui l'avenir de l'Ined se dessine avec le Campus Condorcet, que nous rejoindrons en 2019. Mais d'ici là, il reste encore beaucoup à écrire avec les chercheurs et l'ensemble du personnel. L'implantation de l'Ined au cœur du campus est la priorité des années à venir. Elle sera matérielle d'une part, avec un emménagement soucieux des conditions de travail de chacun, et scientifique d'autre part, avec une implication forte dans les coopérations entre équipes de recherche que permettra le campus, tout en préservant l'identité de l'institut.

Nous aurons également très prochainement à définir nos orientations stratégiques qui nous permettront de signer en 2016 avec l'État notre Contrat d'objectifs et de performance pour les cinq années à venir.

Comme mes prédécesseurs, le rayonnement de notre institut sera au cœur de mes préoccupations ainsi que la pérennisation de sa capacité à financer de grandes enquêtes de recherche, et la formation des jeunes chercheurs, doctorants et post-doctorants, en poursuivant la dynamique qu'a initiée le Labex iPOPs. Sur toutes ces questions, je serai présente auprès des équipes pour les accompagner, les soutenir et préparer avec eux l'avenir. ”



Le mot de la directrice  
**Magda Tomasini**

# NAÎTRE EN BONNE SANTÉ ET LE RESTER

Naissance et décès sont dans la boîte à outils des indicateurs de base de la démographie. Sur les questions de santé, de nombreuses recherches portent sur la période qui entoure la naissance, et sur la fin de vie.

## Les naissances, des histoires de femmes et d'hommes

L'allaitement des nouveau-nés, fortement recommandé par l'Organisation mondiale de la santé, est en augmentation en France mais il reste moins fréquent et plus court que dans les pays voisins. Environ 70 % des nouveau-nés sont allaités, proportion qui tombe à 53,8 % à l'issue du premier mois. L'enquête Elfe (voir p. 34) est la plus complète jamais réalisée en France dans ce domaine. On observe des différences selon les caractéristiques des enfants eux-mêmes. Les jumeaux sont allaités moins longtemps que les bébés nés seuls, en moyenne. C'est aussi le cas des premiers-nés, alors que les mères de familles nombreuses ont tendance à allaiter plus longtemps.

Plusieurs facteurs sont associés à un prolongement de l'alimentation maternelle : être né à terme, par césarienne, ou peser plus de 2,5 kilos à la naissance. Pour le dire autrement, des jumeaux nés prématurés par césarienne et pesant moins de 2,5 kg sont en moyenne allaités plus brièvement que les autres enfants.



**SANDER WAGNER, BERTRAND GEAY, et al.**

« Durée de l'allaitement en France selon les caractéristiques des parents et de la naissance. Résultats de l'étude longitudinale française Elfe, 2011 », *BEH*, n° 29, 2015.

Un poids de naissance inférieur à 2,5 kg est associé à un risque de mauvaise santé dans l'enfance et même ensuite. En 2010, 6,4 % des nouveau-nés en France métropolitaine étaient dans ce cas (souvent des naissances prématurées, avant 37 semaines de grossesse), dans la moyenne des pays occidentaux. Parmi les facteurs identifiés à partir des 18 300 naissances de l'enquête Elfe, la consommation de tabac ou d'alcool favorise un petit poids de naissance, pour les femmes de toutes les catégories sociales. L'âge joue aussi un rôle, les mères de moins de 28 ans et celles de plus de 35 ans sont celles chez qui les petits poids sont les plus nombreux.

Les inégalités socioéconomiques – en particulier le niveau d'éducation de la mère – affectent beaucoup la santé infantile. Le risque d'un poids inférieur à 2,5 kg s'élève à 8,1% pour les femmes sans diplôme, au lieu de 5,4 % pour celles qui ont le bac. Chez les mères diplômées d'un bac + 3 ou plus, le risque tombe à près de 4 %. Une partie de l'explication est liée aux différences de consommation de tabac durant la grossesse, alors que le nombre de visites médicales prénatales n'apparaît pas



significatif. Ces inégalités de santé selon le niveau d'éducation existent aussi en Grande-Bretagne, où la tendance est comparable à celle observée en France.

 **LIDIA PANICO, MAXIME TÔ et OLIVIER THÉVENON**, « La fréquence des naissances de petit poids : quelle influence a le niveau d'instruction des mères ? », *Population & Sociétés*, n° 523, juin 2015.

Accompagner une naissance est aussi une histoire d'hommes. En école de sage-femme, les garçons ne

représentent cependant que 5 % des effectifs. Dans cette filière ultraféminisée, la place des hommes au sein du groupe étudiant évolue au long des quatre années de scolarité, et les attitudes changent. À leur arrivée, ces étudiants font l'objet d'une attention particulière, leur virilité est valorisée par leurs condisciples qui les élisent rapidement aux responsabilités. Cependant, à force de les côtoyer, la curiosité de ces dernières à leur égard s'apaise : au fur et à mesure, elles les encouragent plutôt à se faire discrets, et semblent oublier le fait que ce sont des hommes.

Face à cette évolution, les hommes adoptent trois grands types de comportements. Ceux qui ont choisi volontairement cette filière sont les moins désireux de se conformer à un modèle de virilité, ils évitent de flirter avec les étudiantes et ne recherchent pas particulièrement la proximité des autres garçons du groupe. D'autres s'adaptent progressivement : en découvrant leur futur métier, ils s'approprient positivement ce qui était d'abord une orientation subie après un échec aux concours d'études médicales. Ils adoptent progressivement les codes qui les font accepter par les étudiantes sans que cela affecte le reste de leur mode de vie. Un troisième groupe a plus de mal à accepter cette orientation dans des études que leurs parents désapprouvent.



## UN MOT

### Singleton

Ce mot peu utilisé dans le langage courant désigne en démographie une naissance unique, par opposition à des jumeaux, triplés, etc. Les singletons forment la grande majorité des naissances.

Ces étudiants cherchent alors à construire un groupe masculin distinct de celui des étudiantes, et manifestent chaque fois que possible leur masculinité et leur hétérosexualité. Selon le parcours personnel et familial des étudiants sage-femmes, l'influence exercée par le groupe n'a donc pas les mêmes effets.

 **ALICE OLIVIER**, « Des hommes en école de sages-femmes. Sociabilités étudiantes et recompositions des masculinités », *Terrains & Travaux*, n° 27, 2015.

Après l'accouchement, la question se pose de reprendre une contraception, et à quel moment. Une analyse des Enquêtes Démographiques et de Santé de 57 pays de plusieurs continents s'efforce d'établir la proportion de femmes dont le besoin de contraception n'est pas couvert dans l'année qui suit l'accouchement. Plusieurs indicateurs sont en concurrence car il n'y a pas consensus sur la définition de ce « besoin non couvert ». En Afrique centrale et de l'ouest, selon les indicateurs, cette proportion peut aller de 27 % à 75 % des jeunes mères. Les principaux facteurs permettant d'établir si une femme a ou non besoin de recourir à un contraceptif sont le fait d'allaiter de façon exclusive ou quasi exclusive, l'absence des règles, l'abstinence sexuelle. En effet, le risque de grossesse est très faible lorsque la mère allaite de manière continue et exclusive dans les 6 mois qui suivent la naissance et lorsque les règles ne sont pas revenues (méthode MAMA).

Ces femmes peuvent donc être considérées comme n'ayant pas de besoin de contraception externe. Par ailleurs, en Afrique de l'ouest et centrale, la moitié des femmes qui ont eu une naissance au cours de l'année précédente n'avaient pas repris les rapports sexuels. L'indicateur de besoin de contraception augmente très fortement si l'on compte toutes les femmes qui ne souhaitent pas une nouvelle grossesse dans l'immédiat et qui n'ont pas recours à un contraceptif, y compris si elles répondent aux critères de la méthode MAMA ou si elles sont encore abstinentes. Une partie des femmes qui ne sont pas actuellement soumises au risque d'avoir une grossesse devraient toutefois prendre une contraception, pour anticiper la transition au risque ; ce facteur (par le biais de la proportion de femmes dont la dernière grossesse n'était pas planifiée) introduit d'autres variations parmi les indicateurs.



**EMMANUELLE CAMBOIS**

Directrice de recherche à l'Ined

## QUE RECOUVRE LE TERME D'« INCAPACITÉ » ?

L'incapacité représente les difficultés à fonctionner dans la vie quotidienne à cause d'une maladie ou d'un accident. Le terme « incapacité » recouvre l'altération des fonctions de l'organisme (motrices, sensorielles, cognitives, etc.) ; selon leur gravité, elle peut se matérialiser aussi par des gênes dans la réalisation de certaines activités du quotidien. En cas d'impossibilité, la personne peut requérir une assistance, perdre de son autonomie et se trouver en situation de dépendance. La compensation des limitations fonctionnelles par des aides techniques ou l'adaptation de l'environnement peut réduire ces risques. Les différentes facettes de l'incapacité permettent d'analyser les besoins en matière de soins, de moyens de compensation ou d'assistance. Combinée à l'espérance de vie, elles permettent de mesurer la qualité des années de vie gagnées au fil du temps.

## COMMENT MESURE-T-ON CES INCAPACITÉS ?

Dans les enquêtes visant à mesurer l'état de santé fonctionnel des personnes, on pose une question générale sur une éventuelle limitation dans leurs activités liée à un problème de santé. On évalue leurs limitations fonctionnelles à travers des questions sur leurs difficultés à se déplacer, se pencher, voir, entendre, etc. Ensuite, on les interroge sur les gênes et le besoin d'aide pour réaliser des activités précises : faire sa toilette, s'habiller, se nourrir, faire des courses, préparer ses repas, gérer les affaires courantes, etc.



**CLÉMENTINE ROSSIER et al.**, « Resassessing unmet need for family planning in the postpartum period », *Studies in Family Planning*, vol. 46, n° 4, 2015

## Une vulnérabilité aux différents visages

Les 27 et 28 janvier 2015, la première consultation internationale « Prise en charge des femmes excisées » s'est tenue à Paris, co-organisée par l'Ined et présidée par Armelle Andro, chercheuse associée à l'Ined. Les mutilations sexuelles ont de nombreuses conséquences sur la santé, dont l'accouchement n'est qu'un des aspects. Médecins, associations, chercheurs, organisations internationales se sont réunis pour aborder l'ensemble des dimensions de l'excision et de sa prise en charge. Des ateliers de travail ont débouché sur des propositions concrètes, par exemple sur les protocoles de soin à mettre en œuvre.

 <http://femmesexcisees-consultationparis2015.fr/>

Vivre et vieillir en bonne santé est l'un des plus grands enjeux auxquels les politiques publiques sont confrontées. Les catégories sociales les plus favorisées sont réputées avoir moins fréquemment des incapacités et

limitations d'activités (voir p. 9) que les autres. En comparant 26 pays, une enquête conduite en 2009 fait ressortir deux points saillants. Comme attendu, dans tous les pays l'état de santé fonctionnelle est meilleur quand le niveau d'instruction est plus élevé. Mais les différences entre pays sont très fortes. C'est en Norvège que les plus éduqués sont en meilleure santé, mais l'écart avec les moins diplômés y est très important. Dans tous les pays, les personnes faiblement diplômées sont celles qui déclarent le plus d'incapacités, jusqu'à 69,4 % en Slovaquie qui présente le plus mauvais score d'Europe. C'est aussi le pays le plus inégalitaire de l'étude, tandis que la Suède est celui où l'écart entre la santé des plus et des moins diplômés est le plus bas (respectivement 10,5 % et 24,4 % d'incapacités). La France est dans une situation intermédiaire.

La deuxième conclusion de l'enquête est plus inattendue. Entre pays voisins, dont les systèmes de protection sociale peuvent paraître *a priori* proches, on observe de grandes différences. Ainsi la Finlande est beaucoup plus inégalitaire que la Suède, la Slovaquie davantage que la République tchèque. Il existe donc des spécificités nationales importantes, et si l'on observe les résultats par tranche d'âges le tableau devient plus complexe encore.

 **EMMANUELLE CAMBOIS et al.**, « Educational differentials in disability vary across and within welfare regimes: a comparison of 26 European countries in 2009 », *Journal of Epidemiology & Community Health*, novembre 2015.

Les conditions dans lesquelles on vieillit varient d'un pays à l'autre. Dans les pays du Caucase, la proportion de plus de 60 ans a beaucoup augmenté depuis la dissolution de l'URSS en 1991. Mais contrairement à un pays comme la France, l'explication n'est pas l'allongement de l'espérance de vie. En 2011 elle était de 74 ans en moyenne en Géorgie et en Arménie, bien au-dessus de la Russie (68 ans) mais en-deçà des pays les plus développés. Deux causes accentuent la proportion des plus de 60 ans : une fécondité qui a chuté jusqu'à 1,1 enfant par femme en Arménie en 2001, et une forte émigration des jeunes hommes, généralement vers la Russie. L'Azerbaïdjan est moins concerné par ces mécanismes. La composition des familles a donc été



bouleversée depuis les années 1990, tandis que les montants des retraites publiques chutaient. La charge des personnes âgées repose donc plus fortement sur les familles, qui elles-mêmes sont moins nombreuses et confrontées aux difficultés économiques. De plus, les conflits dans la région ont provoqué des déplacements de population qui n'ont jamais pu réintégrer leur localité d'origine. Malgré ces bouleversements, la force de l'institution familiale et du respect des aînés protège en partie les personnes âgées.

 **CÉCILE LEFÈVRE et LOUCINEH GUEVORKIAN**, « Vieillir dans le sud du Caucase. Statut et conditions de vie des personnes âgées en Arménie et en Géorgie », in Nowik et Lecestre-Rollier (dir.), *Vieillir dans les pays du sud*, Khartala, 2015.

À l'âge de 60 ans, tout le monde n'est pas « vulnérable » au même point. D'abord parce qu'on est plus ou moins exposé à des risques (maladie, incapacité, perte de revenus, etc.), ensuite parce qu'on est plus ou

moins en mesure de faire face à de telles difficultés. On peut considérer comme « vulnérables » les personnes qui sont susceptibles de traverser de grosses difficultés et de ne pas pouvoir y faire face. Des entretiens réalisés avec des Ougandais de plus de 60 ans et leur entourage montrent combien les proches permettent de subvenir à des besoins passagers. Les personnes de plus de 60 ans ont souvent des ressources limitées, même si elles restent le plus souvent en activité tant qu'elles en sont physiquement capables. En milieu rural, avoir une parcelle de terre assure un minimum de ressources, qu'on l'exploite soi-même ou qu'on la loue. En ville, en particulier la capitale, avoir une chambre à louer apporte aussi un revenu. Mais au-delà des moyens des personnes elles-mêmes, la diversité des ressources auxquelles elles ont accès à travers leurs proches explique leur résilience. Vivre en couple assure une première forme de protection, tout comme avoir des enfants actifs, dans les grandes villes ou la capitale, où l'on peut avoir accès à des soins de santé plus complets. Toutefois, avec les ruptures familiales et les ravages passés de l'épidémie de sida, le soutien

Université Paris1 – Panthéon Sorbonne  
17, rue de la sorbonne – 75005 paris  
AMPHITHÉÂTRE LOUIS LIARD

27 & 28 JANVIER 2015

PRISE EN CHARGE  
DES FEMMES EXCISÉES  
1ÈRE CONSULTATION INTERNATIONALE

MANAGEMENT OF  
WOMEN WITH FGM/C  
1ST INTERNATIONAL CONSULTATION

Logos: UNICEF, WHO, ECDC, etc.



familial se réduit parfois fortement durant la vieillesse, ce qui limite à la fois l'aide économique et la présence des proches en cas de besoin.

 **VALÉRIE GOLAZ et al.**, « Understanding the vulnerability of older adults: extent of and breaches in support system in Uganda », *Ageing & Society*, septembre 2015.

En France aussi les solidarités familiales jouent un rôle très important. En 2008, 10 % des 75-84 ans vivaient avec un de leurs enfants, proportion qui monte à 15 % après 85 ans. L'enquête *Familles et logements* de l'Insee réalisée en 2011 permet d'approfondir la connaissance de ces foyers multigénérationnels. En effet, 5,6 % des ménages français sont constitués de deux générations d'adultes cohabitant. Les hommes jeunes sont plus nombreux que les femmes du même âge à vivre sous le même toit qu'au moins un de leurs parents, de plus ils quittent le domicile parental plus tardivement.

Cet écart entre les sexes tend à disparaître chez les plus de 57 ans. Après cet âge, les hommes sont plus susceptibles d'être hébergés par leurs parents, au contraire des femmes qui sont plutôt celles qui accueillent leurs parents chez elles.

Les adultes qui n'ont jamais vécu en couple sont de loin ceux qui vivent le plus souvent avec un parent : plus d'un tiers. La situation est moins fréquente pour les adultes en couple, ou pour les titulaires d'un bac +3. Les parents plus âgés sans frère ni sœur sont quant à eux les plus susceptibles de cohabiter avec leurs enfants. La cohabitation répondant à une problématique économique, on constate qu'elle est aussi plus fréquente parmi les locataires de HLM (9,1 % de ces derniers) que chez les locataires du parc privé (5,6 %).

 **JIM OGG, SYLVIE RENAUT et LOÏC TRABUT**, « La corésidence familiale entre générations adultes : un soutien réciproque », *Retraite et Société*, n° 70, 2015/1.

## Les derniers moments

Dans les pays développés, les cancers et maladies cardiovasculaires sont devenus les causes de décès prédominantes. La mortalité par maladie infectieuse y est aujourd'hui très faible. La crainte de grandes épidémies meurtrières ressurgit régulièrement à l'occasion de crises (grippe A, Ebola...) qui montrent notamment les risques liés à la mondialisation des échanges. Le lien entre vieillissement démographique et résurgence des maladies infectieuses est en revanche peu évoqué. Pourtant l'âge accroît la vulnérabilité face aux maladies infectieuses. En 2009, 8 600 décès de personnes de plus de 65 ans étaient attribués à une maladie infectieuse en France et 7 000 en Italie. Il existe deux raisons de croire que ces chiffres sous-estiment le rôle des infections dans la mortalité. Tout d'abord, ces chiffres ne tiennent compte que de certaines maladies infectieuses. Il faudrait y ajouter toutes celles répertoriées dans la classification internationale des maladies selon le « site » de l'infection, comme la pneumonie ou la grippe, classées avec les maladies respiratoires.

En comptabilisant toutes les maladies infectieuses, la part des décès à plus de 65 ans qui leur sont attribués n'est plus de 2 % mais de 7 % en France, et en Italie de 4 % au lieu de 1 %. Mais il faut encore tenir compte d'autres décès, pour lesquels une infection est intervenue non pas en tant que « cause initiale » mais en tant que complication de celle-ci. Finalement, si l'on compte tous les décès pour lesquels une infection, quelle qu'elle soit, est impliquée, on arrive à pas moins de 21 % des décès à plus de 65 ans en France et 19 % en Italie. Le poids des maladies infectieuses dans la mortalité des personnes âgées est donc loin d'être négligeable.

 **ALINE DÉSESQUELLES et al.**, « After the epidemiologic transition: a reassessment of mortality from infectious diseases among over-65s in France and Italy », *International Journal of Public Health*, vol. 60, n° 8, 2015.

Entre le lieu de décès et celui où l'on séjournait quelques semaines au préalable, il existe une large variété de trajectoires individuelles possibles mais à l'approche de la mort, le maintien à domicile se raréfie (13,7 % des plus de 70 ans décèdent à leur domicile). Parmi les personnes décédées non soudainement à 70 ans ou plus,

32 % ont séjourné tout ou partie du dernier mois de l'existence en maison de retraite, deux sur dix y ayant séjourné en continu. À ce stade de la vie, quasiment aucun résident ne retourne à son domicile et s'il quitte la maison de retraite de son vivant, c'est essentiellement pour être hospitalisé (9 %). Le risque de transfert augmente avec l'approche du décès et il est plus élevé en cas « d'urgence » (maladie infectieuse, difficultés respiratoires ou des troubles digestifs).

*A contrario*, certaines situations cliniques, en particulier les troubles mentaux, la présence d'une confusion ou de difficultés de déplacement sont plus souvent associés à un maintien en maison de retraite. Le but principal des soins est alors d'assurer le confort des patients et ils bénéficient plus souvent du soutien d'un psychologue.

 **SOPHIE PENNEC, JOËLLE GAYMU et al.**, « Trajectories of care home residents during the last month of life: the case of France », *Ageing & Society*, octobre 2015.





## ÉTUDIER LA POPULATION AU PRISME DU GENRE

Rien de plus classique en démographie que d'observer les différences entre femmes et hommes. De nombreux travaux s'intéressent aussi aux questions de genre, ou encore de sexualité. Sexe et genre traversent à la fois l'intime et le social, le professionnel et le familial.

### Le foyer, un espace d'inégalités

La majorité des tâches ménagères continuent de peser sur les femmes. Quel que soit leur âge les hommes et les femmes le reconnaissent. Mais l'écart de participation aux activités domestiques déclaré par les femmes est plus important que celui déclaré par les hommes, chacun se donnant le beau rôle. Les réponses se rapprochent toutefois en présence de leur conjoint lors de l'interview. Tenir les comptes et s'occuper des documents administratifs est la tâche la plus équitablement partagée, tandis que les préparations des repas quotidiens, le ménage et le repassage sont des activités féminines à une majorité écrasante. Seul le bricolage et les petites réparations sont exercés de manière quasi exclusive par les hommes.

À une époque où les ruptures et les remises en couples sont fréquentes, on pouvait se demander si le nombre d'années passées ensemble, et le fait d'être en couple pour la première ou la deuxième fois (ou plus) affecte la répartition des tâches entre femmes et hommes. Plus un couple dure longtemps, et plus le partage des tâches ménagères est inégal. Le partage des tâches domestiques est plus égalitaire lors de la seconde expérience conjugale des hommes, mais reste identique au fil des unions pour les femmes. Ce n'est qu'à partir de 70 ans que le surinvestissement dans ces tâches des femmes en couple diminue un peu, probablement en raison de leurs moindres capacités physiques à les réaliser.

 **ANNE SOLAZ**, « Union history and division of domestic work between partners », in A. Régnier-Loilier (ed.) *The Contemporary Family in France*, Springer-Ined, 2015.

Cette répartition des tâches domestiques et les opinions défendues sur les rôles des femmes et des hommes sont étroitement liées à leur parcours conjugal. À partir de la même enquête de l'Ined (Étude des Relations Familiales et Intergénérationnelles), quatre groupes se distinguent. Les couples qui se marient directement sans passer par une phase de vie commune sont les plus attachés à une répartition traditionnelle des rôles entre les deux sexes. Les couples pacsés, au contraire, sont les moins sensibles à l'idée d'une complémentarité. Dans la pratique, ces couples ne sont cependant pas totalement égalitaires dans la répartition des activités domestiques. Entre ces deux pôles, le troisième groupe, qui est aussi le plus nombreux, est constitué de couples qui ont partagé une vie commune pendant plus d'un an avant de se marier. Ces couples se



caractérisent par un écart très faible entre les réponses données par les femmes et les hommes concernant la répartition des rôles. Le dernier cas de figure est celui des unions « consensuelles » qui durent plus de deux ans sans exprimer le souhait d'institutionnaliser leur couple par un pacs ou un mariage.

Dans tous ces cas de figure, il existe un point commun : l'écart de participation aux tâches domestiques dans le couple est plus important dans les déclarations des femmes que dans celles de leur compagnon.

 **WILFRIED RAULT et MURIEL LETRAIT**, « *Diverse forms of union and the 'gender order'* », in A. Régnier-Loilier (ed.) *The Contemporary Family in France*, Springer-Ined, 2015.

À partir de l'exemple algérien, et de comparaisons avec le Maroc et la Tunisie, on mesure que la situation des femmes est indissociable des évolutions démographiques majeures que le Maghreb a connues depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle (baisse de la fécondité, allongement de l'espérance de vie). Le système matrimonial traditionnel, notamment, a changé en profondeur. Les femmes ont acquis la possibilité d'échapper

à un mariage précoce et imposé. Historiquement, l'âge des hommes au mariage était élevé, et il le reste, autour de 30 ans depuis les années 1970. Mais, à l'inverse, les femmes devenaient épouses très jeunes, environ 20 ans en 1977 en Algérie (et même autour de 17 ans au tout début du XX<sup>e</sup> siècle). Ce n'est plus le cas puisqu'en 2008, les Algériennes se marient à 29,3 ans en moyenne, contre 33 ans pour les hommes. Et il est devenu très rare qu'elles soient mariées avant 15 ans, en ville comme en milieu rural.

L'éducation des filles a joué un rôle déterminant dans cette évolution, qui s'accompagne plus largement d'une plus grande autonomie des femmes au Maghreb. Depuis 1997 en Tunisie et 2000 en Algérie, la proportion de filles scolarisées dans le secondaire dépasse celle des garçons, et à l'université elles représentent aujourd'hui environ 60 % des effectifs. Étudier leur permet d'échapper à un contrôle strict de leur famille, accroît leur chance d'accéder à un emploi rémunéré et contribue aussi à allonger leur célibat.

 **KAMEL KATEB**, *L'émergence des femmes au Maghreb, une révolution inachevée*, éditions Apic, 2015.

## De nouveaux territoires d'enquête

Les pratiques de l'espace (habiter, circuler...) sont quelques-unes des dimensions de l'étude des populations. Ces pratiques participent de la production des rapports sociaux de sexe. La géographie s'empare elle aussi de ces questions peu explorées jusque-là. Dans l'ouvrage collectif sur les « géographies lesbiennes » dont les chapitres couvrent des thèmes (l'espace public, les mobilisations, le quotidien) et des pays (États-Unis, Hongrie, Canada, Israël, Russie) variés, Marianne Blidon, chercheuse associée à l'Ined, souligne l'intérêt de la notion « d'endroit sûr » pour les lesbiennes, et l'utilité d'aborder certains espaces à travers la musique qui y est diffusée plutôt que par des images pour comprendre le rapport à l'espace. Les recherches en géographie des sexualités sont arrivées à maturité. De nouvelles pistes pourront être explorées, en s'intéressant aux âges extrêmes que sont la jeunesse et la vieillesse, ou encore en se penchant sur les effets de la mondialisation sur les lesbiennes.

 **MARIANNE BLIDON**, « *Putting lesbians geographies on the geographical map* », in K. Browne, E. Ferreira (ed.), *Lesbian Geographies: Gender, Place and Power*, Routledge, 2015.

Les violences envers les femmes recèlent des pistes de recherche nouvelles. Les insultes sont la forme de violence la plus fréquente (13 % des femmes en ont subi dans l'année écoulée). Une analyse des insultes proférées dans l'espace public permet de mieux appréhender le harcèlement de rue. L'enquête annuelle de l'Insee *Cadre de Vie et Sécurité* recueille la dernière insulte subie et de qui elle provenait. Les hommes constituent plus des trois-quarts des insulteurs et le lexique utilisé varie selon l'âge des protagonistes. Les jeunes hommes associent plus souvent « vieille » à une autre injure. Les injures à caractère sexuel (« salope », « pute ») sont de loin les plus fréquentes, surtout lorsque les femmes visées ont entre 15 et 29 ans et qu'elles sont proférées par des mineurs (des deux sexes). Si l'on ajoute les insultes qui visent l'apparence des femmes, dénigrent leur intelligence, ou encore s'en prennent à leur propre mère, 63 % des insultes subies par les femmes dans les espaces publics ont un caractère sexiste. En plus des effets psychologiques, ces violences



**ISABELLE ATTANÉ  
et WILFRIED RAULT**

Chercheurs à l'unité  
« genre, démographie et sociétés »

### LES INÉGALITÉS HOMMES-FEMMES SE SONT-ELLES ATTÉNUÉES ?

Vingt ans après la dernière conférence mondiale sur les femmes (1995), certaines inégalités entre femmes et hommes se sont atténuées, souvent sous l'effet des mobilisations féministes, des Conventions internationales et de décisions politiques nationales. Les transformations de la situation des femmes dans certains domaines traduisent des formes d'émancipation. Dans l'éducation, la procréation, l'accès à certaines pratiques culturelles, le droit de vote, de véritables avancées sont à l'œuvre.

Pourtant, d'importantes disparités demeurent. Aucun pays ne rassemble encore les conditions d'une égalité parfaite entre les femmes et les hommes dans des domaines aussi variés que l'accès à la santé, à l'instruction, à l'emploi, à l'information, les salaires, la représentation politique, la transmission du patrimoine, la liberté d'expression et, dans la sphère privée, la prise de décision au sein du couple et de la famille ou le partage du travail domestique. Dans certains pays, les inégalités touchent même parfois à des aspects vitaux, la survie des femmes et des hommes pouvant être en jeu.

### LES ÉVOLUTIONS CONSTATÉES S'OPÈRENT-ELLES PAR « GROUPES » DE PAYS ?

Pas nécessairement. Elles sont étroitement liées aux contextes historiques, politiques et sociaux. D'un continent à l'autre, d'un pays à l'autre et au sein même des pays, les inégalités existent à tous les âges de la vie, mais revêtent des formes multiples. Dans les pays qui semblent les plus avancés, des discours égalitaires côtoient de nouvelles formes d'inégalités justifiées par une nécessaire « différence des sexes » qui serait dictée par un « ordre naturel ».

 **I. ATTANÉ, C. BRUGUILLES et W. RAULT (dir.)**, *Atlas mondial des femmes*, Autrement, 2015.

verbales atteignent la liberté des femmes. Pour limiter le risque d'être insultées, et le risque d'agression sous-tendu par ces propos, de nombreuses femmes restreignent leurs déplacements et leur liberté d'habillement, ou encore modifient leurs itinéraires.

 **AMANDINE LEBUGLE**, « Les insultes à l'encontre des femmes dans les espaces publics », *La Lettre de l'observatoire nationale des violences faites aux femmes*, n° 8, novembre 2015.

## L'emploi, une conquête inaccomplie pour les femmes

La revue *Informations sociales* a consacré un dossier complet aux outre-mer français, coordonné par Claude-Valentin Marie, conseiller pour l'outre-mer auprès de la Direction de l'Ined. Parmi les nombreuses contributions, deux d'entre elles peuvent être lues sous l'angle des rapports de genre.

La migration d'outre-mer vers la métropole est en grande partie le fruit d'une politique publique volontariste mise en œuvre dès le début des années 1960. Face à l'importance du chômage, et aux risques de tensions sociales, mais aussi en réponse aux besoins en main-d'œuvre de la métropole, les pouvoirs publics ont fait le choix d'une forte incitation au départ des jeunes actifs de ces départements. Cette politique, plusieurs fois réformée, a pour conséquence majeure une présence très importante de personnes originaires des Dom dans l'hexagone. En 2010, la proportion était de plus d'un quart pour les majeurs natifs de Guyane, et s'élevait à 32 % pour ceux de Guadeloupe.

En cinquante ans, le profil de cette migration a cependant radicalement changé. Constituée majoritairement d'actifs peu ou non qualifiés dans les années 1960-1990, cette migration concerne plus largement aujourd'hui les diplômés du supérieur.

En 2010, les femmes d'âge actif venues d'outre-mer sont plus nombreuses à avoir un emploi (67 % en moyenne) que les métropolitaines (60 %). Le taux d'activité des natives de Guadeloupe atteint même 72 %, nettement au-dessus de la moyenne des hommes métropolitains (68 %). Toutefois, quel que soit le lieu de naissance, les hommes affichent toujours un taux d'activité supérieur à celui des femmes.



 **CLAUDE-VALENTIN MARIE**, « Des "nés" aux "originaires" Dom en métropole : les effets de cinquante ans d'une politique publique ininterrompue d'émigration », *Informations sociales*, n° 186, 2014/6.

Les départements d'outre-mer ne se ressemblent pas. La Guyane, le plus vaste de tous les départements français, est aussi celui où la proportion d'immigrés est la plus forte. En 2009, ils représentaient 30 % de ses habitants, et parmi eux plus d'une personne sur quatre venait du Brésil, ce qui en fait la deuxième communauté étrangère derrière les Surinamais. Les immigrés du Brésil sont très nombreux à vivre en couple (69 % des 18-79 ans, contre 57 % des non-immigrés).

Les femmes et les hommes venus du Brésil forment des couples très différents. Alors que 16 % des hommes vivent en couple avec une femme d'une autre origine, cette proportion s'élève à 55 % pour les femmes. Cet écart entre femmes et hommes n'est pas aussi marqué parmi les immigrés d'autres pays. Les femmes nées au Brésil qui sont en union mixte sont dans une situation

beaucoup plus favorable que celles qui ont un conjoint brésilien. Majoritairement en couple avec un homme âgé d'au moins 5 ans de plus qu'elles (55 %) et qui a un emploi, elles ont plus souvent un titre de séjour ou la nationalité française (acquise par mariage). Comparées à celles dont le conjoint est brésilien, elles ne sont que 9 % à vivre sous le seuil de pauvreté (au lieu de 30 %), et sont aussi plus souvent propriétaires. Pour ces femmes, l'union mixte est donc synonyme d'ascension sociale, car 90 % d'entre elles sont sans diplôme.

 **FRANCK TEMPORAL et DOROTHÉE SERGES**, « Unions mixtes, genre et migration. Le cas des Brésiliennes vivant en Guyane », *Informations sociales*, n° 186, 2014/6.

L'image du « plafond de verre » exprime la difficulté des femmes à accéder à des fonctions professionnelles élevées, y compris lorsqu'elles sont aussi qualifiées (voire plus) que des hommes qui y sont nommés. Plus un emploi est fortement rémunéré, plus l'écart se creuse entre les chances des femmes et des hommes de l'obte-

nir. C'est donc pour les emplois de cadres que les écarts de salaire sont les plus importants. La probabilité pour une femme cadre d'être recrutée comparée aux hommes a été mesurée à partir des données que les employeurs fournissent à l'administration, la « déclaration annuelle des données sociales », qui décrivent chaque emploi et sa rémunération. Seules les personnes salariées de 40 à 45 ans ont été prises en compte, pour avoir une population homogène en milieu de carrière. Pour les 5 % d'emplois de cadre les moins bien payés, une femme a 9 % de chances de moins d'être recrutée qu'un homme. À l'autre extrémité de l'échelle des salaires, pour les 5 % de postes les mieux payés, une femme a, cette fois, moitié moins de chances qu'un homme d'obtenir le poste.

Selon le secteur d'activité, l'écart entre hommes et femmes se creuse plus ou moins rapidement à mesure que l'on monte dans l'échelle des salaires. Banques et assurances sont plus féminisées que la moyenne des entreprises. Mais d'un côté, dans les banques, les chances pour les femmes d'obtenir un poste sont un peu plus faibles que celles des hommes, et ne décrochent que lorsqu'on arrive tout en haut de l'échelle salariale. De l'autre au contraire, dans les assurances, les chances d'obtenir un poste mieux rémunéré se creusent entre femmes et hommes dès le bas de l'échelle.

 **LAURENT GOBILLON, DOMINIQUE MEURS et SÉBASTIEN ROUX**, « Estimating gender differences in access to jobs », *Journal of Labor Economics*, vol. 23, n° 2, 2015.

Le chômage contrarie les projets d'avoir un premier enfant. C'est ce que révèle l'enquête ERFI (voir p. 15), dans laquelle on a pu comparer les intentions des personnes interrogées en 2005, et leur situation 3 et 6 ans plus tard. Le chômage influence surtout l'arrivée d'un premier enfant pour les couples qui avaient indiqué en vouloir un. Au bout de 6 ans, 43 % des hommes sans enfant (et 53 % des femmes) qui disaient vouloir devenir parent le sont devenus quand ils n'ont pas connu d'épisode de chômage. Mais cette proportion tombe à 16 % des hommes ayant connu le chômage, et 23 % des femmes. Lorsqu'on tient compte des autres facteurs qui jouent sur la fécondité comme l'âge, la situation conjugale ou le niveau d'instruction, il ressort que les femmes attendent d'obtenir une situation professionnelle stable



avant de réaliser leur intention de fécondité. Le chômage joue indirectement pour les hommes, dans la mesure où il retarde leur mise en couple.

Les parents qui projetaient d'agrandir leur famille sont plus nombreux à réaliser ce souhait : un tiers lorsqu'il y a une période de chômage et plus de la moitié dans le cas contraire (51 % des pères, 59 % des mères), et le chômage n'a plus d'effet une fois que l'on tient compte des autres facteurs. Plus que la situation économique, c'est l'âge de la mère qui influence le fait d'avoir un deuxième enfant. Car les femmes sont fortement soumises aux normes sociales selon lesquelles il y a un « bon âge » pour avoir des enfants, après lequel une grossesse est mal vue.

 **ARIANE PAILHÉ et ARNAUD RÉGNIER-LOILIER,**  
« Le chômage retarde l'arrivée du premier enfant en France », *Population & Sociétés*, n° 528, décembre 2015.

### Avoir un enfant, toujours « une affaire de femmes » ?

Depuis 1975, l'âge moyen des femmes ayant recours à une interruption volontaire de grossesse (IVG) diminue en France. De 28,6 ans, il est passé à 27,5 ans depuis le début des années 2000. L'âge moyen à la maternité a suivi une évolution exactement opposée. En 1975, il était de 26,7 ans, deux ans plus jeune que l'âge à l'IVG. Trente-cinq ans plus tard la situation s'est inversée, on a des IVG plus jeune et on est mère plus tard en moyenne (3 ans de plus environ). La durée de grossesse au moment de l'IVG s'est aussi raccourcie : les IVG sont pratiquées à 6 semaines et demi en moyenne, et de plus en plus souvent avec une méthode médicalementeuse (55 %, alors qu'en 1990 cette proportion n'était que de 16 %).

Beaucoup de choses ont donc changé en quatre décennies, alors que le nombre total annuel des IVG donne une impression de grande stabilité. L'IVG concerne moins de femmes en 2010 qu'auparavant,

environ une femme sur trois. Mais celles qui y recourent le font en moyenne 1,5 fois durant leur vie. Près de 10 % des femmes ont procédé à deux IVG, et environ 4 % à plus de deux.

 **MAGALI MAZUY, LAURENT TOULEMON et ÉLODIE BARIL,** « Un recours moindre à l'IVG, mais plus souvent répété », *Population & Sociétés*, n° 518, janvier 2015.

En partenariat avec le Ceped et l'université de Genève, le pôle Suds de l'Ined a organisé une journée d'études consacrée à la façon dont les populations parviennent à accéder à l'avortement sécurisé dans des contextes législatifs restrictifs. Aujourd'hui comme hier, au nord comme au sud, toutes sortes de stratégies sont déployées pour contourner les obstacles légaux, partager des informations, échanger des compétences pratiques ou des savoirs techniques. Le développement actuel de médicaments détournés de leur usage initial ou la création de sites Internet spécialisés s'inscrivent ainsi dans une histoire plus vaste. La présence d'actrices de terrain a permis de confronter la connaissance des situations locales et des expériences menées de par le monde, avec les travaux des chercheurs.

 [http://pole\\_suds.site.ined.fr/fr/les\\_journees/faire-progresser-acces-avortement-securise-contextes-restrictifs](http://pole_suds.site.ined.fr/fr/les_journees/faire-progresser-acces-avortement-securise-contextes-restrictifs)

Dans son vaste panorama des théories de la fécondité depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, Henri Leridon réserve une place aux approches centrées sur le genre. La fécondité, thème phare de la démographie, a été explorée aussi bien par l'économie, l'histoire, l'anthropologie, ou la sociologie. À la diversité des ancrages disciplinaires répond celle des angles d'approche. En s'appuyant sur trois articles publiés entre 1978 et 2000, la scolarisation des femmes (qui tire vers le haut l'âge au mariage) et leur activité professionnelle émergent comme des déterminants importants de la fécondité. Ces deux facteurs favorisent l'autonomie des femmes, en particulier en matière de contraception. Mais comme Peter McDonald le suggère, lorsque le niveau d'éducation des femmes et celui de leur activité professionnelle sont élevés, cela ne suffit

pas pour considérer que l'égalité avec les hommes est atteinte. On retrouve une diversité d'approche dans ces travaux, les uns plus économiques, d'autres plus versés dans l'analyse des politiques publiques.

 **HENRI LERIDON,** « Théories de la fécondité : des démographes sous influence ? », *Population*, vol. 70/2, 2015.

De nombreux travaux de recherche à l'Ined s'intéressent aux rapports de genre, ce qui se traduit de multiples manières. Outre les publications et manifestations scientifiques évoquées plus haut, on peut signaler par exemple la participation de plusieurs représentants de l'institut au 7<sup>e</sup> Congrès international des recherches féministes dans la francophonie à Montréal (24 au 28 août 2015), notamment lors de sessions consacrées à l'étude des violences. Une autre conséquence de la reconnaissance accrue de ces questions de recherche dans le monde universitaire est l'arrivée de plusieurs doctorants accueillis à l'Ined (cf. p. 50), qui travaillent directement ou indirectement sur les rapports de genre.



## UN ŒIL SUR LA PLANÈTE

L'Ined travaille sur la population mondiale depuis sa création, et certains projets sont plus spécifiquement consacrés à une région ou un pays. Ces recherches permettent notamment de connaître les migrations internationales. Effectuer des comparaisons internationales permet aussi de mieux comprendre les évolutions démographiques.

### La difficile connaissance des migrations

Le projet MAFE (migrations entre l'Afrique et l'Europe) a donné lieu à un très grand nombre de publications, notamment un dossier dans la revue de l'Ined *Population* (n° 2015/1). *L'International migration review* y a aussi consacré une partie des numéros de son 50<sup>e</sup> anniversaire. Cris Beauchemin, responsable du projet, y tient notamment un plaidoyer pour « l'approche multi-site », dont cette enquête est un exemple. Les chercheurs ont travaillé à la fois au Congo, au Ghana et au Sénégal pour l'Afrique, et dans six pays d'Europe (Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni). Les migrations ont souvent été étudiées d'un point de vue occidental, en se focalisant sur le pays de destination. Une conséquence de cette logique a conduit à concentrer l'attention sur les données liées à l'immigration, privilégiant ainsi l'idée que tous les immigrés s'installent définitivement. Or il n'est pas rare que les parcours migratoires soient plus complexes. Mais on dispose de peu de données sur les migrations de court terme, les migrations de retour et les successions d'allers-retours de durées plus ou moins longues.

Dans le même dossier, d'autres articles sont tirés de l'enquête MAFE. Avec Amparo Gonzalez-Ferrer et d'autres auteurs, Cris Beauchemin interroge les motivations du retour au pays d'origine des migrants africains. Sorana Toma et Sophie Vause mettent l'accent sur la manière différente dont femmes et hommes du Congo et du Sénégal mobilisent leurs réseaux lors de la migration. D'autres articles de ce riche dossier portent notamment sur les familles transnationales, dont certaines poursuivent durablement une vie familiale « à distance » alors que d'autres réalisent un regroupement familial.



*International Migration Review*, vol. 48, n° 4 et vol. 49, n° 1.

La mesure des migrations internationales se heurte à deux difficultés. On n'enregistre pas précisément chaque entrée et chaque sortie du territoire ; on a également du mal, d'un point de vue statistique, à distinguer une personne de passage d'une personne qui souhaite s'installer durablement. Malgré ces deux limites, l'analyse des titres de séjour de plus d'un an délivrés par l'administration française à des ressortissants hors Union européenne est une source précieuse pour appréhender les flux migratoires.



Sur la période 1998-2013, le nombre d'entrées en France a atteint son maximum entre 2003 et 2005. On estime également que sur l'ensemble de la période, les départs seraient systématiquement inférieurs au nombre d'entrées. Parmi les motifs de délivrance du titre de séjour de personnes entrées en France, les motifs familiaux sont les plus fréquents et, depuis 2000, ils constituent même plus de la moitié des titres délivrés. Le nombre de titres délivrés aux étudiants est stable et compris entre 20 000 et 25 000 titres par an. Indépendamment du nombre annuel d'entrées et de sorties du territoire, on estime que sur la totalité de la période, les femmes sont majoritaires dans le flux migratoire annuel. Parmi les migrations non européennes, les trois pays du Maghreb sont les plus représentés, alors que le nombre de ressortissants d'autres pays d'Afrique est très proche de l'ensemble des pays d'Asie.

 **HIPPOLYTE D'ALBIS et EKRAM BOUBTANE,** « Caractérisation des flux migratoires en France à partir des statistiques de délivrance de titres de séjour (1998-2013) », *Population*, 2015/3.

### Les apports de la médecine à la démographie

La part des jumeaux dans les naissances a doublé dans les pays développés depuis une quarantaine d'années. En France, elle est passée de 9,3 naissances sur 1 000 en 1975, à 17,4 en 2011. Deux facteurs expliquent cette hausse : le retard des maternités, car la probabilité d'une grossesse gémellaire augmente avec l'âge des femmes, et la diffusion de l'assistance médicale à la procréation (AMP), qui est associée à un risque élevé de naissance multiple. Gilles Pison, professeur au Muséum national d'histoire naturelle et chercheur associé à l'Ined, avec deux universitaires d'Oxford et de Nimègue, a exploité les données de l'état civil pour décrire la hausse du taux de gémellité dans les différents pays du monde et séparer la part tenant au retard des maternités de celle tenant à l'AMP. L'effet de l'AMP s'avère en moyenne trois fois plus important que celui du retard des maternités.

Ce « boom des jumeaux » pose un problème de santé publique car il s'agit d'enfants fragiles qui demandent plus de soins et ont une mortalité plus éle-

vée que les autres. Les pouvoirs publics et les collèges de médecins essaient depuis plusieurs années de modifier les pratiques médicales afin de réduire la fréquence des naissances multiples. Dans un pays développé sur quatre pour lesquels on dispose de statistiques, le taux de gémellité a atteint un plateau au début des années 2000 puis a diminué ensuite, comme au Japon ou en Suède. Ce retournement s'explique notamment par les changements des politiques et des pratiques en matière d'AMP, notamment la limitation du nombre d'embryons transférés lors des FIV.

 **GILLES PISON et al.,** « Twinning rates in developed countries: trends and explanations », *Population and Development Review*, vol. 41/4, décembre 2015.

L'Ined a une longue tradition de travaux en génétique, dont Albert Jacquard fut le représentant le plus célèbre. La génétique des populations, qui étudie l'évolution de la fréquence des gènes, a différentes implications en santé publique. Une équipe internationale à laquelle participe Gil Bellis (Ined) a cherché à mesurer la diversité des populations en Afrique de l'Ouest. Certaines séquences d'ADN connues pour exister dans cette partie de l'Afrique ont été recherchées sur le chromosome Y de 288 hommes appartenant aux groupes ethniques les plus nombreux du Bénin (Bariba, Fon, Yoruba) et de Côte d'Ivoire (Ahizi, Yacouba), puis comparées à celles d'autres populations subsahariennes.

À la surprise de l'équipe, les Yoruba du Bénin et du Nigéria ne partagent que 5 haplotypes (un groupe de gènes liés entre eux), ce qui est considéré comme relativement peu. Par comparaison, les Fon du Bénin et les Yoruba du Nigéria ont 11 haplotypes en commun. Les ethnies bariba, fon et yoruba du Bénin n'ont, elles, que 3 haplotypes communs. Outre ces distances génétiques entre populations, cette analyse révèle une histoire migratoire ancienne : certaines séquences d'ADN présentes chez les Bariba indiquent en effet un lien avec des populations qui seraient venues d'Asie ou du Proche-Orient.

 **CESAR FORTES-LIMA et al.,** « Genetic population study of Y-chromosome markers in Benin and Ivory Coast ethnic groups », *Forensic Science International : Genetics*, n° 19, 2015.



**GILLES PISON**

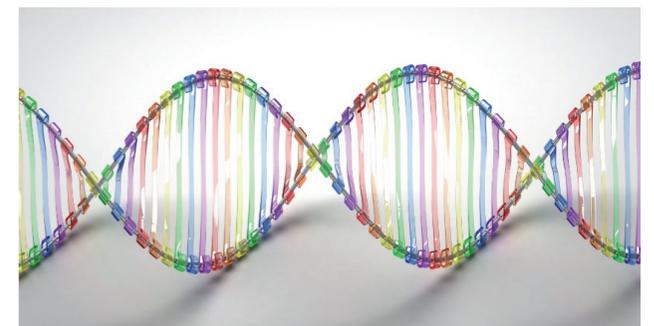
Chercheur associé à l'Ined

### COMMENT ESTIMER LA MORTALITÉ EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE ?

En Afrique, la mesure des niveaux et tendances démographiques ne peut s'appuyer comme dans les pays développés sur l'état civil car celui-ci est incomplet – les naissances et les décès ne sont pas tous déclarés. Les indicateurs démographiques sont estimés à partir des recensements et des enquêtes nationales. Mais les informations qu'ils fournissent sont-elles fiables ? En 2012, le programme de recherche MADAS a été mis en place au Sénégal. Il est conduit par l'Ined, en collaboration avec l'Agence nationale de la statistique et de la démographie du Sénégal (ANSD) et l'Institut de recherche pour le développement (IRD), et il est financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR). Ce programme évalue la qualité des renseignements recueillis par les recensements et les enquêtes dans ce pays qui servent à estimer la mortalité des adultes.

### QUEL EST LE CHAMP DE RECHERCHE DU PROGRAMME MADAS ?

MADAS tire parti de l'existence au Sénégal d'observatoires de population et de santé dans trois sites ruraux du pays. Leurs populations font l'objet d'une surveillance démographique depuis plusieurs dizaines d'années. Les informations recueillies ainsi sur les naissances, décès, mariages et migrations survenus dans chaque site sont complètes. Confrontées à celles recueillies par les recensements et les enquêtes nationales dans les mêmes sites, elles servent de référence pour mesurer les erreurs et biais des sources nationales.



L'appartenance ethnique ou raciale n'apparaît pas dans les statistiques officielles françaises. Comme le rappellent Patrick Simon (Ined), Victor Piché et Amélie Gagnon, ce n'est pas le cas de nombreux pays dans le monde qui possèdent des statistiques en la matière, sous des formulations variées et enregistrées directement dans le recensement dans la plupart des cas. Ces catégorisations ne sont pas sans soulever des questions méthodologiques et politiques. En effet, les catégories statistiques ne sont pas seulement un reflet des divisions qui structurent la société, elles participent à forger les représentations et sont des outils incontournables pour mettre en œuvre des politiques publiques.

L'ouvrage collectif qu'ils ont dirigé replace le choix français de refuser les statistiques ethniques dans le contexte des différentes formes d'enregistrement de la diversité ethnique dans le monde : Québec, Mexique, Malaisie, Belgique, Brésil ou Royaume-Uni pour en citer quelques-uns. La Malaisie se singularise en tant que pays ayant engagé une politique d'action positive contre les discriminations en faveur du groupe majoritaire du pays, les Malais (51 % de la population en 2000), à la suite d'émeutes violentes en 1969.

Les catégories ethniques servent à suivre les effets des politiques de promotion des Malais dans l'économie et à refléter la diversité de la population. Une situation comparable existe au Brésil où les inégalités fondées sur la couleur restent fortes en dépit du mythe de la « démocratie raciale » qui a prévalu jusqu'au lancement d'une politique d' *affirmative action* en 2001. Les correspondances entre statut social et gradient de couleur sont étudiées sur la base de données collectées dans le recensement et de façon plus détaillée dans des enquêtes où plus de 119 teintes de peau ont été enregistrées.

 **PATRICK SIMON, VICTOR PICHÉ ET AMÉLIE GAGNON**, *Social Statistics and Ethnic Diversity. Cross-National Perspectives in Classifications and Identity Politics*, Springer-Ined, 2015.

## Des migrations subies

Des populations peuvent être contraintes de quitter leur région par un désastre, un tsunami par exemple. L'expression « réfugiés climatiques » est de plus en plus fréquemment utilisée, ce qui témoigne d'une



conscience accrue des questions écologiques et environnementales mais ne correspond à aucun statut. Surtout, il est difficile de mesurer dans quelles proportions les migrations sont liées à l'environnement ou à des catastrophes. Il est donc préférable de parler de « migrations environnementales », qu'on définira par un déplacement durable dont la cause principale est une modification de l'environnement.

Or plusieurs causes peuvent se combiner, des facteurs politiques ont ainsi aggravé les conséquences de la sécheresse en Éthiopie en 1984 et l'ont rendue plus mortelle. L'origine des catastrophes peut elle-même avoir des causes variables, c'est ainsi l'ouragan Katrina qui a ravagé la région de la Nouvelle Orléans en 2005, alors que c'est la fuite d'un gaz dans une usine de pesticides qui a empoisonné la ville de Bhopal en 1984. Historiquement, on constate que la majorité des populations migrent près de leur région de départ, et qu'une partie des habitants reviennent rapidement.

Dans l'hypothèse croissante d'une montée des eaux océaniques, un tel retour ne sera pas possible dans les zones immergées.

 **JACQUES VÉRON et VALÉRIE GOLAZ**, « Les migrations environnementales sont-elles mesurables ? », *Population & Sociétés*, n° 522, mai 2015.

Les guerres provoquent des exodes et sont aussi dans certains cas le théâtre de déportations massives. Dans l'URSS de Staline, dès 1929 les autorités ont organisé des déplacements forcés dans des « villages spéciaux », dans des régions éloignées. Ces déportations à l'intérieur de l'union ont pris encore plus d'ampleur autour et durant la Seconde Guerre mondiale. Elles ont frappé plus de 6 millions de personnes entre 1929 et 1953. Certaines personnes étaient ciblées en raison de leur position sociale, d'autres car elles étaient de la famille

d'un insurgé présumé ou simplement vivaient dans des régions touchées par ces insurrections, notamment dans les républiques baltes reconquises après une période d'occupation nazie.

En réalité, le seul fait d'appartenir à une population ciblée (par exemple être d'une nationalité réputée peu « loyale » envers le régime soviétique) suffisait à être placé sur les listes de personnes à déporter, souvent sans même une enquête. De nombreux témoignages recueillis auprès d'anciens déportés montrent qu'ils n'étaient même pas informés du motif de cette mesure. Dans une logique bureaucratique, des quotas de personnes à déporter par district étaient fixés par l'administration centrale. Au cas où certaines personnes inscrites sur les listes parviendraient à échapper à la déportation, des noms supplémentaires étaient prévus « en réserve » pour garantir que le quota soit atteint. L'opération « Printemps » fut l'un des nombreux déplacements forcés organisés durant cette période. En l'espace de deux jours, 11 345 familles lituaniennes, 40 000 personnes, furent déportées.

 **ALAIN BLUM**, « Décision politique et articulation bureaucratique : les déportés lituaniens de l'opération "printemps" (1948) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 64, 2015/4.

L'analyse historique occupe une place à part entière à l'Ined. Dans le cadre du réseau international in-Hoppe, l'un des cycles de conférences réunit des chercheurs qui travaillent sur les migrations humaines dans une perspective historique et interdisciplinaire. Des thèmes variés y ont été abordés, tels que « maladies des migrations et migration des maladies », « mariages en contexte de migration », et « migrations et patronymes ».

 <http://in-hoppe.site.ined.fr/>

## Des territoires au défi des évolutions démocratiques

Valoriser la marche à pied figure de plus en plus parmi les choix politiques des grandes villes du monde entier, notamment à Mexico. Elle correspond notamment au besoin de favoriser les « déplacements doux », qui ont un faible impact sur l'environnement contrairement aux



voitures. La revalorisation du patrimoine historique à travers des parcours pédestres, a aussi contribué à mettre en valeur cette forme de mobilité quotidienne. Dans le discours politique, les aménagements faits en faveur de la marche sont présentés comme une forme de mesure d'égalité sociale puisque, comme le vélo, elle est accessible et majoritairement utilisée par les catégories moins favorisées. Paradoxalement, l'inscription spatiale de ces politiques est très limitée et centralisée, occultant ainsi les quartiers périphériques, dans lesquels résident les populations plus démunies.

Une enquête a été réalisée dans le cadre de sa thèse par Paulina López Gutiérrez auprès de responsables politiques, puis auprès de 600 habitants de quartiers excentrés de l'Est de Mexico. Dans ces zones, où l'équipement de voitures par ménage est très faible et le niveau de revenu très bas, les habitants utilisent majoritairement les transports publics et la marche pour leurs déplacements quotidiens. L'enquête a permis de révéler les contraintes économiques et temporelles de cette pratique à laquelle s'ajoute une dimension sécuritaire. Les différentes populations (travailleurs, femmes, étudiants, personnes âgées) adaptent leur marche afin d'être les moins exposées à la délinquance.

 **PAULINA LÓPEZ GUTIÉRREZ**, « La marche dans les quartiers périphériques à Mexico comme révélateur des inégalités socio-spatiales », *Actes de la Journée doctorale de l'Ined*, Document de travail n° 219, 2015.

Depuis la chute de Ben Ali, en 2011, la lutte contre les inégalités territoriales est devenue un objectif important du gouvernement tunisien. Le pays est découpé en 24 gouvernorats, eux-mêmes subdivisés en 264 « délégations ». Ce découpage territorial s'accompagne d'inégalités fortes, et une réflexion sur un nouveau maillage territorial visant à réduire les disparités s'est engagée. Des économistes ont ainsi cartographié un Indicateur de développement régional (IDR) qui tient compte à la fois de l'éducation, de la richesse et de l'emploi, mais aussi de la santé et des inégalités de genre. Aux deux extrêmes, la délégation rurale d'Hassi Ferid, dans le centre du pays, est la moins développée, et celle de Bab el Bahr dans le gouvernorat de Tunis, la plus développée. Plus généralement, les délégations les plus urbaines et les plus proches du littoral sont celles où l'IDR est le plus élevé.

Un groupe de chercheurs franco-tunisiens montre que d'autres facteurs d'inégalités sont à prendre en

compte dans le redécoupage : les flux de population à l'échelle locale, la facilité d'accès à Tunis, la capitale, la proximité d'un port ou aéroport international, ainsi que la distance au chef-lieu de gouvernorat où sont concentrés les services publics et les commerces.

Le Livre Blanc de 2011 du ministère du Développement régional propose (contrairement au découpage prévu dans le Schéma national d'Aménagement du Territoire en 1985) d'associer littoral et intérieur au sein de 5 nouvelles régions, afin de créer des synergies. D'après les simulations de flux migratoires auxquelles France Guérin-Pace (Ined) a participé, les auteurs identifient des villes secondaires qui pourraient être mobilisées plus efficacement, pour développer les régions périphériques. Ce découpage théorique offre un cadre de réflexion qui peut éclairer sur le dilemme de la réforme territoriale, auquel la Tunisie doit faire face.

 **ALI BENNASR et al.**, « Dilemmes de la réforme régionale tunisienne », *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2015/5.

Des chercheurs des deux rives de la Méditerranée ont partagé leurs travaux les 4 et 5 juin à l'université de Tunis. Ce colloque de l'Observatoire des Transitions du monde arabe, co-organisé par France Guérin-Pace, portait sur « les territoires à l'épreuve des changements dans le monde arabe ». Les doctorants ont eu la part belle, car deux sessions leur étaient consacrées. Trois axes ont structuré les présentations : la gouvernance territoriale, les inégalités et le développement local, ainsi que les politiques sectorielles, par exemple pour parler des structures d'encadrement des chômeurs dans certaines régions tunisiennes.

 <http://www.otma.fr/>

Les chercheurs de l'Ined sont fréquemment sollicités par des instances nationales ou internationales (voir aussi p. 39) pour contribuer à des ateliers spécialisés. Ce fut le cas lors du séminaire organisé par le Comité sur la population de la National Academy of Sciences (Washington, 15 et 16 juin 2015), consacré aux « Tendances récentes de la fécondité en Afrique sub saharienne », à leurs ressorts et à leurs enjeux.

Véronique Hertrich y est intervenue sur les changements matrimoniaux et leur impact sur la fécondité. Elle a reconstruit les tendances longues de l'âge au mariage depuis 1960 à partir d'un important corpus de données (490 recensements et enquêtes, 55 pays), et les a comparées avec celles de la fécondité. Elle montre ainsi que la baisse du nombre d'enfants par femmes est généralement précédée par une évolution des âges au mariage et ne se produit pas dans un contexte de mariage précoce. De son côté, Clémentine Rossier s'est intéressée aux méthodes traditionnelles de contraception (notamment le retrait et l'abstinence périodique), montrant que celles-ci répondent aux attentes de certaines catégories de population (notamment pour des raisons d'accessibilité en dehors des services médicaux) et tiennent sans doute une place non négligeable, mais encore sous-estimée, dans le contrôle de leur fécondité.

Certaines enquêtes réalisées en France par l'Ined font partie de projets internationaux, telle ERFI (cf. p. 15) qui, faisant partie du programme *Generation and Gender Survey*, a été déclinée dans dix-neuf pays de sorte que des comparaisons internationales sont possibles. L'implication de l'Ined dans la recherche internationale a des manifestations très concrètes : en 2015, un projet déposé par l'Ined a été retenu par l'Union européenne dans le cadre de ses programmes d'aide à la recherche, et un autre a vu le jour en partenariat avec l'université de Pennsylvanie (États-Unis) autour de la santé des migrants. Dix projets en cours cette année bénéficient d'un financement international (cf. aussi p. 41).



# LES ENQUÊTES, AU CŒUR DE L'INED

La marque de l'Ined est de conduire des enquêtes innovantes et de grande ampleur, seul ou avec des partenaires. C'est le seul institut français de recherche doté de services dédiés à la réalisation d'enquêtes et à leur exploitation statistique.



## Les grandes enquêtes

L'Ined a toujours lancé ou participé à des enquêtes sur de grands échantillons de milliers de personnes. L'Insee, avec son réseau d'enquêteurs qui couvre tout le territoire, est l'un des partenaires les plus réguliers de l'institut.

## Deux services uniques en leur genre

Toutes sortes de difficultés doivent être surmontées pour mener à bien une enquête. Il faut d'abord parvenir à toucher les populations ciblées, y compris lorsqu'elles ont des caractéristiques très précises, victimes de violences, enfants d'immigrés, jeunes placés par l'aide sociale à l'enfance...

Il faut également trouver le moyen de faire répondre le plus grand nombre de personnes tout en restant dans les limites du budget prévu. Or une enquête par téléphone nécessite des moyens importants, et la collecte en face à face par un enquêteur plus encore.

L'enquête doit répondre aux règles de l'art, telles que la préservation de l'anonymat, ou le cadre de la Commission nationale Informatique et libertés (Cnil) lorsqu'on touche à la vie privée ou aux opinions politiques, religieuses.

Pour le bon déroulement, et pour que des particuliers acceptent de consacrer de leur temps pour répondre à un questionnaire, il faut aussi les informer à l'avance du thème de l'enquête, sans trop dévoiler son contenu. Rédiger la « lettre annonce » qui informera d'un futur appel téléphonique ou du passage d'un enquêteur est un exercice délicat. Dans le cas de l'enquête sur les violences, il ne faut pas qu'un conjoint violent puisse croire que l'Ined a été sollicité par sa victime, ce qui exposerait cette dernière à des représailles.

En fin de processus, les fichiers contenant toutes les données anonymisées d'une enquête sont versés au réseau Quetelet, dont l'Ined est membre, afin que la communauté scientifique puisse les utiliser. Mais de nombreuses opérations de documentation sont nécessaires avant d'en arriver là. Par exemple si une question n'est posée qu'aux femmes, il faut ajouter cette précision. Il faut aussi détailler précisément ce que recouvrent les réponses proposées, ou dans certains cas retirer une information sensible (sur la santé par exemple). Des mois de travail sont nécessaires.



[www.ined.fr/fr/ressources-methodes/  
selection-sites-web/ressources-statistiques-enquetes/  
reseau-quetelet/](http://www.ined.fr/fr/ressources-methodes/selection-sites-web/ressources-statistiques-enquetes/reseau-quetelet/)

Le Service des Enquêtes et des Sondages de l'Ined, créé en 1982, répond à ces enjeux et à bien d'autres. Il assure à l'Ined une capacité à travailler sur des questions ou des terrains difficiles et à développer des méthodes innovantes.

En 2007, le Service des Méthodes statistiques est créé à son tour. Ses ingénieurs se tiennent à la pointe des connaissances en statistiques, ils conseillent les chercheurs et participent avec eux à l'exploitation de leurs données. L'analyse des trajectoires biographiques, l'analyse de séquences, la prise en compte de données contextuelles via les modèles « multiniveaux », la statistique textuelle, sont des exemples de méthodologies mises en œuvre par le service et qui font l'objet de formations internes et de séminaires dédiés. Le service est en mesure de mettre en œuvre une large palette d'outils les plus adaptés à chaque problématique de recherche.

## Des projets étalés sur plusieurs années

Une enquête dure de nombreuses années, entre le temps de la conception, le recueil des données, leur exploitation, puis la publication des résultats et la mise à disposition des données auprès de la communauté scientifique.

Menée en collaboration avec l'Insee, l'enquête Epic (Étude des parcours individuels et conjugaux) a livré ses premiers résultats en 2015. Une spécificité de cette recherche est de proposer, aux conjoints qui l'acceptent, un questionnaire plus court qui permet de mettre en regard les passés amoureux des deux personnes du couple. L'exploitation des résultats se poursuit, mais le numéro du mensuel de l'Ined *Population & Sociétés* consacré à « la première vie en couple » a déjà suscité de nombreuses reprises dans les médias (voir aussi p. 37).



<http://epic.site.ined.fr/>



En 2015, l'enquête Virage (violences et rapports de genre) est entrée dans la phase appelée « collecte », c'est-à-dire les entretiens téléphoniques permettant de recueillir l'information. Un ordinateur composait un numéro de téléphone au hasard, la sélection des personnes interrogées était donc entièrement aléatoire. Mais seules les personnes entre 20 et 69 ans ont été interrogées, 27 000 au total, autant de femmes que d'hommes.

Trois enquêtes plus spécifiques sont venues la compléter, par des questionnaires à remplir soi-même sur Internet. Des questionnaires adaptés ont ainsi été destinés à des étudiants, à des personnes ayant consulté un site d'association d'aide aux victimes, et à des personnes lesbiennes, gay, bi ou trans (LGBT).

<http://virage.site.ined.fr/>



Pour Elap, l'Étude longitudinale après placement, les jeunes de 17 à 20 ans qui avaient répondu une première fois à l'enquête en 2013-2014 ont été recontactés en 2015 pour la deuxième vague de l'enquête. Au premier entretien, ces jeunes relevaient de l'Aide sociale à l'enfance, ils ne vivaient pas avec leurs parents mais étaient « placés », pour des raisons très variables. Quelques mois après que le placement a pris fin, un nouvel entretien leur a été proposé. C'est la première fois qu'une enquête s'intéresse à ce que deviennent les jeunes après le placement, à leurs ressources, à leurs conditions de vie.

<http://elap.site.ined.fr/>

Pour ces grands projets, qui impliquent beaucoup de chercheurs de l'Ined et d'ailleurs et couvrent plusieurs thématiques, il est nécessaire d'offrir une vue d'ensemble. C'est le but de la collection « Grandes

Enquêtes » des éditions de l'Ined (cf. aussi p. 37). Paru en toute fin d'année 2015, un ouvrage a ainsi mis un point final à cette première enquête *Trajectoires et origines* (TeO). Comment vivent les immigrés en France, leurs enfants ont-ils des trajectoires comparables à la leur ? En additionnant leurs forces, 22 auteurs couvrent l'ensemble des thématiques de TeO, éducation, couple, amis, religion, discrimination... L'annonce de ces résultats aura été un moment fort du début d'année 2016.

[www.ined.fr/fr/publications/grandes-enquetes/trajectoires-et-origines/](http://www.ined.fr/fr/publications/grandes-enquetes/trajectoires-et-origines/)

Grâce à l'ensemble de ses services, l'Ined assure aussi bien la conception des enquêtes, leur exploitation scientifique, que la publication des résultats.

Les chercheurs eux-mêmes sont impliqués dans l'amélioration des méthodes d'enquête et l'approfondissement des connaissances en la matière. C'est le cas du recensement, qui est un outil extrêmement riche, mais aussi complexe et toujours susceptible d'être amélioré. En le comparant à l'enquête *Famille et logements* de l'Insee de 2011, Loïc Trabut, Éva Lelièvre et Estelle Bailly pointent des divergences. Le recensement français est centré sur le ménage-logement et ses habitants. Il se rend ainsi aveugle à l'organisation familiale qui déborde de ces frontières. Le codage étant en partie automatisé, cette contrainte liée à l'objectif d'énumération sans doubles comptes de la population, aboutit alors parfois à des comptages justes pour des descriptions de familles imparfaites.

Les parents séparés ont par exemple la volonté de déclarer leurs enfants, y compris lorsqu'ils n'en ont pas la garde principale et ce, indépendamment des consignes. Il résulte alors un certain nombre de divergences entre une description de la famille réalisée par une enquête dédiée comme l'enquête *Famille et logements* et celle que l'on peut déduire du recensement. Le rapprochement des deux enquêtes aide à comprendre comment la conception d'un questionnaire et le traitement des données peut aboutir à des descriptions différentes et permet de développer des propositions d'amélioration.

[LOÏC TRABUT et al.](#), « Famille et recensement font-ils bon ménage ? », *Population*, 2015/3.

De nombreux facteurs peuvent avoir une influence sur les réponses données à une enquête, comme par exemple le fait de répondre seul ou en présence du conjoint. Le sexe de l'enquêteur n'est pas non plus sans conséquence.

Les rapports de genre entrent en compte dans le déroulement des enquêtes. C'est particulièrement vrai lorsque le thème de la recherche porte sur la sexualité d'une manière ou d'une autre. Chacun de leur côté, un chercheur et une chercheuse ont voulu comprendre le fonctionnement de l'industrie pornographique. Dans les deux cas, les personnes rencontrées dans ce milieu (parfois les mêmes dans ces deux enquêtes) parlaient du principe que les images produites n'étaient susceptibles de plaire qu'à des hommes hétérosexuels. Par conséquent, ces chercheurs n'ont pas eu les mêmes échanges durant leurs enquêtes. En tant que femme, la chercheuse était supposée ne rien comprendre au fonctionnement de ce secteur économique, et devait faire face systématiquement à des tentatives de drague appuyées. Inversement, en tant qu'homme, son collègue passait pour un amateur de pornographie. Leur point commun est que l'une et l'autre ont dû constamment déployer des efforts pour réaffirmer leur position de chercheur, tandis que leurs interlocuteurs cherchaient à leur faire dévoiler leur intimité et leur sexualité.

La relation d'enquête par observations et par entretiens est donc fortement influencée par l'image que les enquêtés se font des chercheurs. Et cette perception varie du tout au tout selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme, ainsi que des désirs sexuels qu'on leur attribue.

[BÉATRICE DAMIAN-GAILLARD et MATHIEU TRACHMAN](#), « Le sexuel, le savant et le vulgaire. Retour sur deux enquêtes sur la pornographie », in C. Guionnet et S. Rétif (dir.), *Exploiter les difficultés méthodologiques*, PUR, 2015.

La réflexion sur les méthodes est tout aussi poussée pour les recherches historiques. Loïc Charles, chercheur associé à l'Ined, a monté en 2009 avec Guillaume Daudin (Université Paris-Dauphine et Sciences Po) un réseau européen de 80 chercheurs, qui mettent en commun leurs travaux sur les statistiques du commerce international aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Pour certains pays, les



CATHERINE GUÉVEL

Secrétaire générale de l'équipe d'enquête Elfe



COMMENT FONCTIONNE L'ENQUÊTE ELFE ?

L'étude longitudinale française depuis l'enfance (Elfe) est une étude pluridisciplinaire dont l'objectif est de suivre jusqu'à l'âge adulte 18 300 enfants, inclus dans la

cohorte en 2011 au moment de leur naissance. De par sa taille et la nécessité de réaliser régulièrement des enquêtes pour assurer le suivi des enfants, elle dispose d'une organisation spécifique au sein de l'Ined qui héberge l'Unité mixte Ined-Inserm-EFS Elfe en charge de la réalisation du projet. L'équipe projet, qui pilote et met en œuvre l'étude sur les plans scientifique, administratif et financier en collaboration avec les services de l'Ined, compte une quinzaine de personnes. Sur le plan scientifique, elle coordonne l'activité des quelque 150 chercheurs en sciences sociales, santé et santé-environnement, répartis sur l'ensemble du territoire, qui participent à l'élaboration des questionnaires et du protocole de l'enquête.

Pour la réalisation des enquêtes téléphoniques ou à domicile, nous recourons à un prestataire sélectionné par appel d'offres. Comme nous interrogeons dans la plupart des enquêtes les deux parents, cela représente beaucoup d'entretiens à réaliser ! Certaines étapes de l'enquête peuvent aussi nécessiter de renforcer temporairement l'équipe projet comme ce fut le cas en 2014-2015 pour la logistique de l'enquête à 3 ans et demi qui comprenait un volet à domicile.

Après les étapes de collecte, l'équipe projet prend en charge la préparation et la documentation des données pour leur mise à disposition auprès de la communauté scientifique. C'est alors aux chercheurs qu'il revient d'exploiter les données utiles à leurs projets de recherche et d'en publier les résultats.

données manquent encore ou sont partielles, mais des comparaisons sont d'ores et déjà possibles. Ces résultats ont été synthétisés dans un numéro spécial de la Revue de l'OFCE qu'ils ont dirigé. Ce numéro, consacré aux sources disponibles sur le XVIII<sup>e</sup> siècle et à la manière de les utiliser, montre que les statistiques du commerce international permettent de mieux comprendre le fonctionnement des économies préindustrielles.

LOÏC CHARLES et GUILLAUME DAUDIN (ed.), « Eighteenth-century international trade statistics », Revue de l'OFCE, 2015/4.

La recherche scientifique doit constamment s'interroger sur la manière dont elle classe les personnes, à quelles catégories elle rattache telle personne ou tel groupe. Même une notion apparemment aussi évidente que celle de « catégories populaires » mérite réflexion, car lorsqu'on mène un travail scientifique, il faut savoir qui l'on fait entrer ou non sous cette étiquette, et ce que l'on entend par là. Dans un article paru en 2015, Joanie Cayouette-Remblière (Ined) souligne à quel point les catégories populaires sont en réalité très hétérogènes, selon que l'on occupe un emploi fortement ou faiblement qualifié, selon la profession exercée par le conjoint, ou encore parce qu'il faut tenir compte de l'ensemble de la carrière professionnelle qui a pu être jalonnée de périodes d'ascension sociale ou au contraire de déclassement.

Cette hétérogénéité se retrouve dans le numéro de la revue Lien social et Politiques, dirigé par Pascale Dietrich-Ragon (Ined) et Xavier Leloup. Une partie de ce dossier sur les « nouvelles inégalités » s'interroge sur les enjeux de cette hétérogénéité pour les professionnels de l'intervention sociale. Dans leur pratique, ils sont confrontés aux conséquences très diverses de la crise sur les différentes catégories de la population, dans le logement, l'éducation ou la santé.

JOANIE CAYOUILLE-REMBLIÈRE, « De l'hétérogénéité des classes populaires (et de ce que l'on peut en faire) », Sociologie, 2015/4.

PASCALIE DIETRICH-RAGON et XAVIER LELOUP (dir.), « Les catégories populaires face aux nouvelles inégalités », Lien social et Politiques, n° 74, 2015.

# DIFFUSION ET EXPERTISE

Tout au long de l'année, en adéquation avec sa mission d'information et de diffusion, l'Ined s'attache à faire connaître la richesse de sa production scientifique et à sensibiliser chercheurs comme grand public aux enjeux de la démographie.



## À la rencontre d'un public toujours plus diversifié

En partenariat avec Paris bibliothèques, l'Ined a participé en 2015 au programme du cycle « Portraits de familles », lors duquel ont été organisés, dans les bibliothèques de la ville de Paris, des conférences, un atelier pour enfants et une exposition de cartes postales liées à la démographie.

Également cette année, sur le thème de la « famille », les Rencontres de la Démo ont rassemblé, pour leur deuxième édition, un public varié, avec au programme de courtes interventions des chercheurs de l'Ined : quatre mini-conférences de dix minutes ont été filmées puis diffusées sur les réseaux sociaux.

L'Ined est aussi allé à la rencontre d'un large public en invitant les visiteurs du salon du livre de Paris à en apprendre davantage sur la démographie, à travers les ouvrages et revues publiés par son service des éditions, et en assistant à des débats de société en résonance avec ses publications, ainsi qu'à des présentations de chercheurs sur les grands thèmes de la démographie, à destination des adultes ou des enfants.

Enfin, pour la deuxième année, l'Ined a ouvert ses portes à des classes d'écoles primaires, de collèges et de lycées. Plus d'une centaine d'élèves ont ainsi pu participer à cette « Fête de la science » qui, sur deux jours, a proposé des ateliers sur les sciences de la population animés par les chercheurs de l'institut.

## Des contenus renouvelés à la disposition des internautes

Après la refonte du site Internet de l'Ined en 2014, celui-ci a accueilli en 2015 un certain nombre de nouveaux contenus particulièrement pédagogiques et a vu sa fréquentation croître.

De nouveaux contenus vidéos ont été mis en ligne. Plus d'une dizaine ont été réalisés dans l'année grâce notamment au partenariat avec Population Europe, qui a permis d'effectuer des versions anglaises.

Par ailleurs et à l'occasion de son 70<sup>e</sup> anniversaire, l'Ined a créé un mini-site dédié dans lequel l'internaute peut retrouver autant d'informations sur l'histoire de l'institut, que sur celle de la démographie à travers les siècles et découvrir une série de chiffres-clés de la discipline dans le monde, en Europe et en France. Une



exposition virtuelle et un album photos sont également proposés au visiteur, de même que le film réalisé à cette occasion qui, composé d'images d'archives de l'Ina et d'interviews, retrace les 70 ans de recherches et d'études de l'Ined en interaction avec les transformations de la société. Pour célébrer cet anniversaire, une journée-débat a été organisée au Centquatre à Paris. Toutes les interventions de cet événement sont accessibles en ligne.

 <http://70-ans.site.ined.fr>

Le site ined.fr compte désormais au total une soixantaine de vidéos et animations et, depuis juin, l'Ined est présent sur la plateforme France Culture Plus.

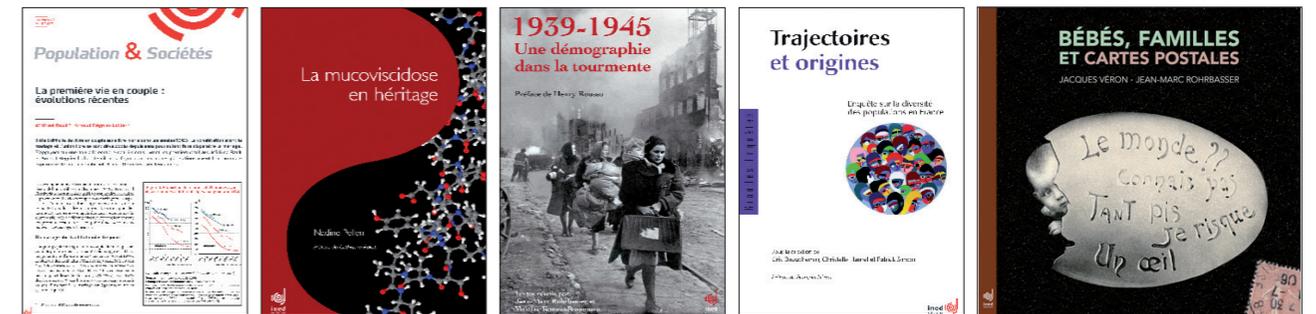
 <http://plus.franceculture.fr/partenaires/ined>

## Une présence renforcée sur les réseaux sociaux



En novembre 2015, l'Ined a ouvert un compte Youtube où sont déposées toutes les vidéos réalisées lors de conférences, journées d'étude et autres événements de l'établissement mais aussi les interventions des chercheurs de l'Ined effectuées dans un autre cadre.

Les comptes Twitter et Facebook poursuivent leur progression en termes de nombre d'abonnés, avec une augmentation respective de 43 % par rapport à 2014 pour le premier et de 33 % pour le second.



## De nombreux relais médiatiques

Institut de référence, l'Ined répond à de nombreuses sollicitations émanant des journalistes, qu'il s'agisse de transmettre des informations chiffrées, de faire écho à l'actualité ou de rebondir sur une publication de l'Ined. Les démographes de l'Ined ont ainsi régulièrement apporté leur éclairage aux débats de société. Le nombre de retombées presse enregistré en 2015 continue de progresser.

## Le bulletin Population & Sociétés

Véritable relais d'information traitant de sujets au cœur des débats publics, cette publication mensuelle de l'Ined a connu un large écho dans les médias, cette année plus encore que les années précédentes. Quatre numéros ont particulièrement retenu leur attention : « La première vie en couple », « La fréquence des naissances de petits poids », « Tous les pays du monde » et « Le chômage retarde l'arrivée du premier enfant en France ». L'Ined a publié 11 numéros au cours de l'année 2015, quatre ont porté sur des thèmes concernant la France, deux sur l'Europe.

## Les Éditions de l'Ined

Les Éditions de l'Ined publient des ouvrages (400 titres au catalogue), une collection en anglais avec Springer, et deux périodiques bilingues (le bulletin *Population & sociétés*, et la revue *Population*). Elles peuvent participer à des coéditions. Elles aident également à la publication des « Documents de travail », littérature grise. En 2015, à l'occasion des 70 ans de l'Ined, elles ont publié

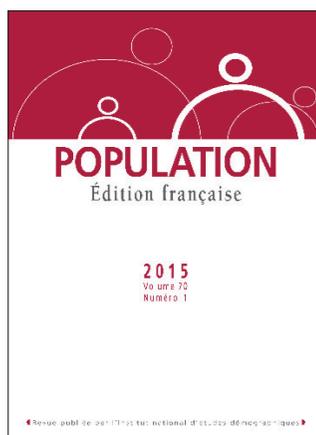
un ouvrage illustré, réalisé à partir d'une superbe collection de cartes postales des années 1900 à 1950, retraçant de manière ludique et décalée une histoire des événements de la vie. Le programme de parutions (ouvrages) en 2015 est :

- *La mucoviscidose en héritage*, Nadine Pellen, « Les Cahiers de l'Ined », mars 2015
- *Bébés, familles et cartes postales*, Jacques Véron et Jean-Marc Rohrbasser, hors collection, novembre 2015
- *1939-1945. Une démographie dans la tourmente*, préface de Henry Rousso, textes réunis par Jean-Marc Rohrbasser et Martine Rousso-Rossmann, hors collection, novembre 2015
- *Trajectoires et origines, Enquête sur la diversité des populations en France*, Cris Beauchemin, Christelle Hamel, Patrick Simon (dir.), collection « Grande enquêtes » (imprimé en 2015, sorti en 2016).

En 2015, la revue scientifique trimestrielle et bilingue de l'Ined, *Population*, a publié vingt articles répartis en quatre volumes, dont un dossier sur la conjoncture démographique en France, un article de synthèse sur la masculinisation des naissances et un dossier sur les migrations entre l'Afrique et l'Europe.

Concernant les « Documents de travail » qui permettent de donner accès aux résultats d'une recherche dans sa première version, deux ont été mis à la disposition des internautes :

- « Effet du chômage sur la réalisation des projets de fécondité », Ariane Pailhé et Arnaud Régnier-Loilier.
- « New spouse, same chores? A panel analysis of marital specialization in consecutive unions », Miriam Beblo et Anne Solaz.



### CRÉATION DU PRIX JEUNE AUTEUR PAR LA REVUE POPULATION

La revue *Population* a lancé en 2015 le prix « jeune auteur » qui vient distinguer un article en français ou en anglais, rédigé par un ou une étudiante inscrite en master, Ph.D ou en thèse dans le domaine des études de population. Le ou la lauréate sélectionnée par un jury international reçoit 1 000 euros et bénéficie de la publication dans l'année de son article en français et en anglais. Les résultats sont connus en début d'année 2016.

 [www.revue-population.fr/prix-jeune-auteur](http://www.revue-population.fr/prix-jeune-auteur)

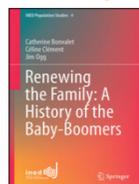
### Les publications hors des collections de l'Ined

Sont notamment parus en 2015 :

- *Atlas mondial des femmes. Les paradoxes de l'émancipation*, Isabelle Attané, Carole Brugeilles, Wilfried Rault, Autrement/Ined, janvier 2015
- « *Tous propriétaires !* ». *L'envers du décor pavillonnaire*, Anne Lambert, Le Seuil, mars 2015.

Les chercheurs de l'Ined ont participé ou produit près de 660 thèses, ouvrages, chapitres, recensions d'ouvrages, articles scientifiques, documents de travail ou communications en 2015.

### L'accent sur les contenus en langue anglaise



En 2015, 47 % des publications scientifiques ont été faites en langue étrangère, dont 92 % en anglais.

La collection Ined Population Studies, en partenariat avec Springer, a donné lieu à deux nouvelles parutions :

- *Renewing the Family. A History of the Baby Boomers*, Catherine Bonvalet, Céline Clément and Jim Ogg, 2015.
- *The contemporary Family in France. Partnership Trajectories and Domestic Organization*, Arnaud Régnier-Loilier (ed.), 2015.

### Participation à des événements nationaux et internationaux

L'Ined a proposé des interventions et présenté ses activités et ses publications lors de différentes manifestations scientifiques ou grand public à l'échelle nationale et internationale. Comme tous les ans, l'Ined est présent au salon du livre de Paris pour présenter les ouvrages et revues publiés par son service des éditions, aux Rendez-vous de l'histoire de Blois, de même qu'au congrès de la Population Association of America (PAA), rendez-vous incontournable pour des démographes, ou à l'Union pour l'Étude de la Population africaine. Les chercheurs participent également à diverses animations sur ces salons et congrès.

### Une bibliothèque au service de la recherche en sciences de la population

Parmi les plus riches et les plus complets du monde sur les questions de population, le fonds documentaire de l'Ined compte plus de 115 000 références, soit plus de 3 000 références supplémentaires par rapport à 2014. Afin de valoriser au mieux ce fonds unique, la bibliothèque a établi des conventions de coopération documentaire avec des acteurs majeurs de la recherche en sciences de la population comme l'Institut Max Planck en Allemagne et la Division de la Population de l'ONU.

Ouverte sans interruption de 9h15 à 17h depuis septembre 2015, elle est plus accessible et permet désormais aux chercheurs d'institutions partenaires de

l'Ined, et sous conditions, d'emprunter des documents. L'Institut de démographie de l'Université de Paris (IDUP) a été le premier bénéficiaire de cette politique d'extension du droit de prêt.

La bibliothèque, qui compte également un pôle documentation et une cellule « archives », a par ailleurs renouvelé son offre de produits et de services destinée aux personnels de l'Ined et continué à participer très activement aux travaux préparatoires du Grand Équipement Documentaire (GED) du Campus Condorcet.

### Expertise, évaluation et coordination

Au-delà du travail effectué au sein de l'Ined, les chercheurs de l'établissement mettent leurs compétences au service de la communauté scientifique en prenant part à des comités de pilotage, de suivi, ou en concourant à l'organisation de congrès et de colloques. Au total, 177 participations sont recensées dans le domaine de « l'animation de la recherche ».

Des chercheurs de l'Ined participent aussi au Comité du label du Conseil national de l'information statistique qui a pour mission de garantir la qualité des enquêtes et le respect des règles déontologiques. La directrice de l'Ined Chantal Cases était également en 2015 vice-présidente de la Commission nationale d'évaluation du recensement de la population.

S'agissant des évaluations scientifiques qui ponctuent et permettent d'orienter la recherche, comme participer à un jury de thèse, de concours ou à un conseil scien-



### Prix

Pascale Dietrich-Ragon, chargée de recherche à l'Ined, s'est vu décerner le prix 2015 de l'article scientifique sur l'habitat social attribué par l'Union sociale pour l'habitat et le Groupe Caisse des Dépôts pour son article « Qui rêve du logement social ? » publié en 2013 dans la revue *Sociologie*.

tifique, l'Ined a comptabilisé 111 participations. Il peut s'agir d'évaluer un projet déposé à l'Agence nationale de la Recherche, de faire partie d'un jury pour l'attribution d'une bourse du Conseil européen de la recherche (ERC), ou encore d'examiner des articles soumis à des revues scientifiques françaises ou internationales.

Pour ce qui est des activités éditoriales hors Ined, les équipes de l'Ined ont cumulé 170 fonctions et 55 participations, en tant que rédacteurs en chef, éditeurs scientifiques ou membres de comités de lecture et de rédaction.

L'Ined apporte également son expertise en intervenant auprès des décideurs, des scolaires, des institutions culturelles ou du monde économique. Haut conseil de la famille, Observatoire national du suicide, Commissariat général à l'égalité des territoires, panel d'expert des Nations unies : 61 participations à ces instances et de nombreuses autres sont enregistrées en 2015.

# UNE FORTE DIMENSION INTERNATIONALE

L'Ined œuvre au rayonnement de la recherche française et travaille en étroite collaboration avec des institutions du monde entier, en développant des partenariats et en s'impliquant dans les réseaux internationaux.

## Encourager la mobilité des chercheurs

Chaque année, une soixantaine de chercheurs étrangers rejoignent l'Ined pour des séjours allant de 15 jours à 3 mois par le biais de son programme d'accueil. Ils étaient 63 en 2015, dont 18 doctorants. 21 étaient originaires d'Afrique, 6 d'Amérique du Nord, 5 d'Amérique du Sud, 18 de l'Union européenne, 8 de l'Est de l'Europe, de la Russie ou du Caucase, 4 d'Asie et 1 d'Océanie.

Grâce au programme de mobilité internationale du Labex iPOPs (voir aussi p. 45), l'Ined facilite également l'accueil de chercheurs étrangers auprès de ses partenaires du Labex.

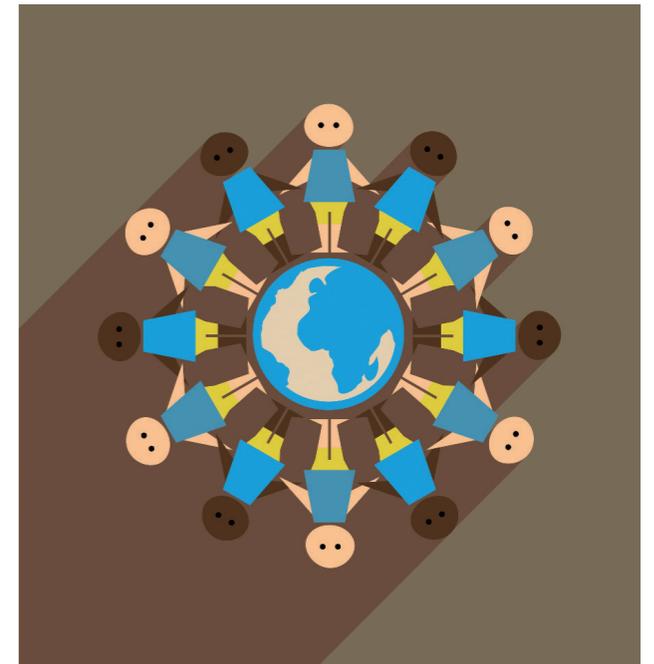
129 chercheurs étrangers de 29 pays ont également été mobilisés dans des projets financés par l'Ined.

Soutenus pour effectuer des séjours de recherche de longue durée (supérieurs à un mois) dans le cadre de la politique de mobilité internationale de l'institut, 15 chercheurs de l'Ined ont quant à eux séjourné dans un organisme étranger. Le nombre de séjours de moins de 6 mois augmente d'année en année. Deux chercheurs ont aussi pu passer une année universitaire à l'université de Montréal et à la City University of New York.

En 2015, des personnels de l'Ined ont effectué des activités d'enseignement universitaire à l'étranger, dans sept pays.

## Une large participation à des projets internationaux en réseau

L'Ined est engagé dans de multiples projets à l'échelle internationale et partenaire de la plupart des initiatives d'envergure concernant les sciences de la population au niveau européen, comme *Families and Societies*, TEMPER (*Temporary versus Permanent migration*), tous deux lancés en 2013 et respectivement portés par l'Université de Stockholm et le CSIC de Madrid. L'Ined est partie prenante de l'équipe de coordination du « Generation and Gender Programme » (GGP), et soutient activement le développement de GGP comme infrastructure de recherche européenne. En 2015, l'Ined a promu la candidature de GGP sur la feuille de route des infrastructures européennes du Forum européen des infrastructures de recherche (ESFRI).



Aux côtés de l'Agence nationale de la recherche, l'Ined représente la France au sein de l'assemblée générale de la Joint Programming Initiative (JPI) une instance de programmation scientifique internationale, « More Years Better Lives ».

Au sein du projet JAGE-2, l'action de coordination finançant une partie du JPI, l'Ined participe à l'effort de préparation d'une programmation scientifique conjointe. En particulier, l'Ined y mène avec le réseau Population Europe, une réflexion sur la disponibilité et la qualité des données sur le vieillissement en Europe.

2015 a également vu le projet DEMOSTAF (Emerging population issues in sub-Saharan Africa: Cross-checking and promoting demographic data for better action, pour la mobilité internationale de chercheurs du Nord et d'Afrique subsaharienne) sélectionné dans le cadre de l'appel à projets du programme RISE (Marie Curie) d'H2020. DEMOSTAF rassemble 17 partenaires, dont 4 européens, 12 africains et 1 canadien.



TEMPORARY VS. PERMANENT MIGRATION



Au niveau international, un projet entre l'Université de Pennsylvanie et l'Ined sur la mortalité des migrants a démarré en mars 2015, grâce à un financement du National Institute of Health (États-Unis).

Le programme MADAS (voir p. 25) sur l'évaluation des données recueillies par les enquêtes et les recensements pour estimer la mortalité des adultes en Afrique subsaharienne s'est poursuivi. Même chose pour DéfiChine, sur les conditions de vie des hommes célibataires, la sexualité et les rôles sexués confrontés au déficit féminin en Chine. Ce dernier projet regroupe des chercheurs chinois, américains, suédois et français.

Formalisant des engagements autour d'activités de recherches, de formation et de valorisation scientifique, cinq nouveaux accords-cadres ont été signés en 2015, avec la Division des populations des Nations Unies, le Centre d'études mexicaines et centraméricaines de Mexico (Mexique) et l'École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA, Côte d'Ivoire), l'Office national de la famille et de la population (Tunisie), et le National Institute of Population and Social Security Research (Japon).

## Les rendez-vous internationaux

Comme chaque année, l'Ined participe au colloque annuel de Population Association of America (PAA), qui s'est tenu en 2015 à San Diego. L'institut était aussi présent à la Conférence de l'Union pour l'étude des populations africaines (UEPA), à Pretoria, en fin d'année. De nombreux chercheurs de l'Ined participent à ces rencontres internationales qui leur permettent également d'échanger sur la discipline avec des chercheurs du monde entier. L'Ined dispose d'un stand lors de ces grands colloques internationaux, lieu de rencontre et de discussion avec les participants autour de ses activités et de ses éditions.

Le Labex iPOPs a organisé avec ses partenaires un colloque international intitulé « Le retour des inégalités ? Ce que disent les sciences des populations », en juillet. Il a apporté son soutien au colloque international « Dynamiques démographiques, politiques sociales et relations entre générations », qui s'est tenu les 29 et 30 septembre à l'université Paris-Ouest-Nanterre.



## L'UIESP et l'Ined

L'Union internationale pour l'étude scientifique de la population est une association regroupant près de 2 000 chercheurs, universitaires, décideurs politiques et autres experts, de diverses disciplines et de tous les pays, travaillant sur des questions clés de population.

L'UIESP organise des réunions scientifiques afin de faire progresser la recherche démographique et de faire connaître ses résultats. Tous les quatre ans se tient un Congrès international de la population.

Depuis 2000, l'Ined accueille l'UIESP dans ses locaux et verse également une subvention annuelle pour le fonctionnement général de l'association. Historiquement l'Ined a toujours été impliqué dans l'UIESP. Alfred Sauvy, le célèbre fondateur de l'Ined, en a été le président, Louis Henry, le créateur de la démographie historique, secrétaire général et trésorier. En 2005, sous la présidence de Jacques Vallin, chercheur à l'Ined de renommée internationale, l'UIESP a organisé son 25<sup>e</sup> Congrès de la population. En 2013, France Meslé, directrice de recherche à l'Ined, a été élue secrétaire générale et trésorière. Cette proximité est source d'échanges scientifiques fructueux.

En 2015, l'UIESP s'est largement impliquée dans la réflexion sur le rôle que pouvaient jouer les démographes dans la révolution des données, prônée par les Nations Unies pour assurer la réalisation des objectifs de développement durable. Plusieurs débats ont eu lieu à l'occasion des conférences régionales de population et deux comités scientifiques ont été créés, l'un sur les Big Data, le second sur une meilleure exploitation de l'état civil.

En novembre, l'UIESP a lancé un site d'information N-IUSSP qui propose chaque semaine la publication d'un article synthétique (en anglais ou en français) sur des questions de recherche actuelles en démographie à destination des décideurs, des journalistes et d'un grand public averti.

 <http://iussp.org/fr>  
[www.niussp.org](http://www.niussp.org)

## Des contenus en plusieurs langues

43 % des publications proposées par l'Ined sont en anglais. Dans certaines disciplines, l'anglais est la langue de travail presque exclusive, que ce soit pour les colloques ou les séminaires. La polarisation sur deux langues s'accroît donc, y compris dans la communication auprès de l'ensemble des publics, avec un site Internet bilingue et une production de nouvelles vidéos dans les deux langues réalisées en partenariat avec Population Europe, est en augmentation en 2015. À cela s'ajoute l'intégralité des articles des deux revues de l'Ined, *Population* et *Population & Sociétés* (voir p. 37), entièrement bilingues.

Les autres langues de publication en 2015 sont l'allemand, le brésilien, l'espagnol, l'italien et le russe.

Par ailleurs, la part des publications co-signées avec des chercheurs étrangers est en hausse. En 2015, 30 % des articles référencés par les instances d'évaluation et 24 % des communications à des réunions scientifiques résultent de collaborations avec un chercheur résidant dans un pays étranger.

Les liens avec les associations internationales de démographes donnent lieu à des rencontres régulières. La plus grande et la plus ancienne de ces associations est l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP), hébergée dans les locaux de l'Ined (voir encadré). Les démographes de toutes langues et de tous les continents peuvent y adhérer et ses congrès, dont le prochain se tiendra en 2017, réunissent plusieurs milliers de personnes. Chaque continent a également son association, les membres de l'Ined qui travaillent sur l'Asie peuvent même participer à la fois aux congrès de l'association européenne (EAPS) et de son équivalent asiatique, tandis que d'autres chercheurs se sont rendus en décembre 2015 à l'Union pour l'étude de la population africaine à Pretoria.

Invitée au séminaire hebdomadaire de l'Ined, la présidente de l'UIESP et démographe Anastasia Gage exposait l'ampleur des violences subies par les femmes, particulièrement au Nigeria et à Haïti, où une grande majorité de lycéens déclarent des violences au sein de leurs relations.

# UN RÉSEAU DE PARTENARIATS TRÈS RICHE

L'Ined est engagé dans de nombreux partenariats en Île-de-France et dans le reste de la France. Cette implication forte prend des formes variées, notamment dans les dispositifs des Investissements d'Avenir.

## L'avenir : le Campus Condorcet



L'avenir de l'Ined s'écrit à quelques hectomètres de Paris, au cœur d'Aubervilliers. En 2019, l'institut quittera le vingtième arrondissement de Paris pour son nouveau siège, au sein du Campus Condorcet. L'EHESS, l'École des Chartes, l'EPHE, la Fondation Maison des sciences de l'homme, des enseignants-chercheurs des universités Paris 1, Paris 3, Paris 8 et Paris 13, et des laboratoires du CNRS prendront place dans d'autres bâtiments construits simultanément par le même groupement d'entreprises.

À terme, 18 000 étudiants, chercheurs et personnels administratifs peupleront cette véritable « cité des humanités et des sciences sociales », dont environ 5 000 autour de la porte de la Chapelle à Paris. Les dix établissements fondateurs, dont l'Ined, mettent en commun pas moins de cinquante fonds documentaires dans ce qui sera une bibliothèque universitaire et de recherche ultra moderne, le Grand équipement documentaire, dont les plans ont été dévoilés fin 2014. Un centre de colloques, des lieux de réunions, des bureaux destinés aux projets temporaires, et des logements pour les invités de passage, compléteront les installations.

La vie scientifique du Campus est déjà active. Le campus finance des ateliers de recherche proposés par ses membres, et anime chaque année dans différents lieux d'Aubervilliers un cycle de conférences. Dans celui de l'année 2014-2015, « Filles et garçons, le genre fait-il la différence ? », deux séances ont été animées par des chercheurs de l'Ined, Gilles Pison et Éric Brian.

 [www.campus-condorcet.fr](http://www.campus-condorcet.fr)

## Les Investissements d'Avenir



Le programme des Investissements d'Avenir a été lancé grâce au grand emprunt national pour la recherche, à la fin des années 2000. Différentes structures ont vu le jour à cette occasion, après avoir été sélectionnées par un jury international de scientifiques. L'Ined est porteur de trois de ces structures, et membre de deux autres.



## iPOPs



Parmi les investissements d'avenir, l'Ined s'est particulièrement engagé dans un « laboratoire d'excellence » qu'il coordonne : « individus, populations, sociétés », iPOPs. Ce Labex met en réseau l'Ined et des laboratoires de plusieurs universités françaises. Le réseau de partenaires (quatre centres universitaires au départ, plus le Campus Condorcet et la Comue HéSam) s'est étendu et rassemble aujourd'hui 18 centres universitaires et instituts de recherche, comme affiliés ou associés.



Parmi ses différentes fonctions (voir p. 47), iPOPs s'est notamment donné pour mission de contribuer à la qualité de la formation en démographie. En 2015, la formation Résodémo a rejoint le giron d'iPOPs. Des sessions ont ainsi été mises en place, à destination d'étudiants inscrits dans une université liée ou non à iPOPs. Autour d'enseignants-chercheurs de l'université Paris-Ouest-Nanterre, une école d'été « genre et populations, méthodes, don-





nées analyses » a été organisée à Paris du 22 au 24 juin. Dorothée Serges, qui bénéficie d'un contrat post doctoral financé par iPOPs, était l'une des coorganisatrices de cette session.

 <http://resodemo.site.ined.fr>

 Le projet Elfe est une enquête de recherche financée au titre des investissements d'avenir. 18 300 enfants nés en 2011 sont suivis depuis la maternité et le seront jusqu'à leurs 20 ans (voir aussi p. 34). Le développement de ces enfants est étudié sur plusieurs plans, leur santé, leur environnement, leur famille... L'équipe Elfe est ce qu'on appelle une unité « mixte » de service, c'est-à-dire qu'elle est basée à l'Ined mais elle est une entité commune de l'Ined, l'Inserm et l'Établissement français du Sang, avec la participation de neuf autres institutions partenaires.

 [www.elfe-france.fr](http://www.elfe-france.fr)

Les données collectées dans le cadre de Elfe couvrent un champ très étendu, échantillons biologiques, entretiens, questionnaires détaillés... La conservation de ces données, dans des conditions qui respectent l'anonymat des enquêtés, est un enjeu important. Un autre enjeu est de permettre aux chercheurs d'accéder à ces données, tant elles constituent un matériau très riche. Re-Co-Nai est le nom d'une plate-forme perfectionnée qui répond à ces deux exigences. Elle est aussi financée par les Investissements d'Avenir en tant qu'« équipement d'excellence », et intègrera à terme les données d'une autre enquête (epipage2) réalisée par l'Inserm sur des enfants prématurés. En 2015, les données recueillies aux 1 an des enfants de la cohorte Elfe ont été versées dans Re-Co-Nai et mises à disposition de la communauté scientifique.

En dehors de ces trois projets qu'il porte, l'Ined est également partenaire de deux autres.

 Le Labex Ouvrir la Science économique (OSE) est coordonné et géré par l'École d'économie de Paris. Les chercheurs de l'unité « démographie économique » de l'Ined y jouent un rôle important, notamment en co-dirigeant l'axe de recherche « inégalités et économie

publique ». Ils co-organisent aussi des ateliers et séminaires réguliers, ainsi que les Rencontres d'Aussois, à laquelle ont participé en décembre une soixantaine de chercheurs du Labex, dont sept de l'Ined. L'Ined est également très impliqué dans un projet international destiné à étudier la comptabilité nationale selon l'âge, et pour lequel un site a été créé (<http://ctn.site.ined.fr>).

 [www.opening-economics.com](http://www.opening-economics.com)

Sciences po pilote le consortium Dime-SHS, qui collecte et met à disposition des données de sciences humaines et sociales (SHS). L'Ined participe à l'un des volets de cet équipement d'excellence, la réalisation d'enquêtes courtes via Internet.

Un panel de plus de 1 000 personnes a accepté de répondre à plusieurs enquêtes par an par le biais d'une tablette numérique connectée à Internet qui leur est fournie gratuitement. L'Ined apporte son expertise statistique pour « pondérer » les réponses des différents participants.

## Les COMUE

Depuis la loi du 22 juillet 2013, des établissements d'enseignement supérieur et institutions de recherche, doivent former des « Communautés d'universités et d'établissements », sur la base d'un ancrage territorial commun. L'Ined appartient à deux COMUE parisiennes. L'année 2015 a été importante pour l'institut car ces deux grands partenariats sont passés d'une forme préparatoire à un statut définitif.

 Université Sorbonne Paris Cité compte 13 membres, dont 8 établissements universitaires. L'USPC couvre volontairement un très large éventail de disciplines scientifiques en sciences humaines mais aussi dans les sciences mathématiques ou la santé. Ses effectifs comptent notamment 10 300 chercheurs et enseignants-chercheurs, répartis dans 370 équipes. Les statuts ont été approuvés par un décret du 30 décembre 2014.

 Les 12 membres d'HeSam-université lui confèrent une forte tonalité en sciences humaines et sociales. Mais le design, l'art, l'architecture, les sciences



## LAURENT TOULEMON

Directeur de recherche à l'Ined,  
délégué à l'enseignement d'iPOPs

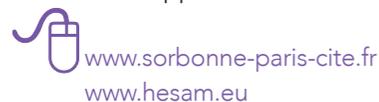
Le laboratoire d'excellence iPOPs apporte à l'Ined une dynamique et des moyens. Le projet scientifique déposé en 2010 comporte trois volets : des projets de recherche nouveaux, la création d'un réseau avec les universitaires travaillant sur les questions de population, une nouvelle ambition en matière de diffusion et de valorisation de nos travaux. Il combine deux thématiques (dynamiques familiales et vieillissement ; inégalités sociales, de genre et entre générations) et deux axes méthodologiques (analyse des parcours de vie ; méthodes comparatives internationales). Enfin, les activités de valorisation permettent d'améliorer la diffusion des résultats de l'Ined et des partenaires (site Internet, newsletter, réseaux sociaux) et d'organiser une force d'expertise commune, dans le but d'établir des partenariats avec les entreprises.

Les moyens attribués (6 millions d'euros sur 9 ans) ont contribué d'abord à financer la troisième vague de l'enquête Érfi (Étude des relations familiales et intergénérationnelles). En rythme de croisière, le labex finance annuellement l'accueil de deux à trois nouveaux doctorants (contrats de 3 ans), un ou deux post doctorants (contrats de 2 ans), des universitaires en délégation (pour 6 à 12 mois) et des doctorants étrangers (de 3 à 12 mois). Il finance aussi l'accueil de post-doctorants par les partenaires (un tous les deux ans), les formations Résodemo et des bourses d'accueil à l'École doctorale européenne de démographie (EDSD), à laquelle l'Ined participe avec 12 autres centres de démographie européens. Une chaire mixte en économie avec le Centre d'économie de la Sorbonne, et une deuxième à venir, viennent compléter le dispositif.

Le bilan pour l'Ined est important et très positif. L'évaluation à mi-parcours a été très favorable. Nous cherchons actuellement à rendre le système pérenne, le financement étant prévu jusqu'à la fin 2019.

 [www.ipops.fr](http://www.ipops.fr)

de la gouvernance, y ont aussi leur place. Cette COMUE regroupe près de 50 000 étudiants. Un décret du 26 août 2015 a approuvé les statuts.



## L'alliance Athena



Cinq « alliances » ont été créées en 2010 pour réunir les grands acteurs de la recherche, autour de vastes domaines : environnement, énergie, sciences de la vie et de la santé, technologies du numérique. La cinquième alliance, Athena, est consacrée aux sciences humaines et sociales. Elle réunit l'Ined, le CNRS, l'Institut de recherche sur le développement, la conférence des présidents d'université, la conférence des grandes écoles, l'Institut national de recherche sur l'agriculture (INRA), le Commissariat à l'énergie atomique, et la Fondation Maison des sciences de l'homme.

Ensemble, ils réfléchissent à l'avenir des sciences humaines et sociales, à leur organisation, ainsi qu'aux grandes thématiques qui doivent structurer les appels à projets sur lesquels beaucoup de travaux sont financés. L'alliance formule ainsi des propositions pour la Stratégie nationale de la recherche, et défend la place des sciences humaines et sociales dans la recherche française.



## Les sociétés savantes

Ce terme désuet, sociétés savantes, remonte à l'Ancien Régime, mais sa réalité est très moderne. Les démographes et tous les chercheurs en « sciences de la population » ont besoin de pouvoir se retrouver pour faire connaissance et entretenir les liens, et pour savoir ce qui se fait dans leur domaine de recherche. C'est pourquoi les associations de démographes jouent un rôle essentiel (voir p. 42). Sans elles, les spécialistes de la fécondité risqueraient, faute de temps disponible, de ne jamais échanger avec ceux qui travaillent sur les migrations, ou avec les spécialistes des causes de décès.

L'Ined occupe une position centrale au sein de la recherche en démographie, ce qui l'amène à nouer des partenariats nombreux et sous des formes variées. Ainsi, l'institut est aussi membre du Groupement de recherche « longévité et vieillissements », du Groupement d'intérêt scientifique « Institut du genre », il est représenté dans les instances de l'ARDIS (alliance de recherche sur les discriminations) et celles du Collège international des sciences du territoire (CIST).



## Des liens informels

Les partenariats de travail entre chercheurs de l'Ined et d'autres institutions ne se limitent pas aux cadres institutionnels. La soixantaine de collègues étrangers accueillis chaque année pour une période à l'Ined, les co-signatures de publications scientifiques (une publication sur cinq est co-signée avec un chercheur étranger), démontrent la vitalité et la diversité des liens des membres de l'Ined en France comme à l'étranger. 61 universitaires français et 129 étrangers ont pris part en 2015 aux 30 principaux projets de recherche en cours. Toutes et tous n'appartiennent pas à des institutions liées formellement à l'Ined, loin s'en faut.



# L'ACCUEIL DES JEUNES CHERCHEURS

Jeunes chercheurs en formation préparant une thèse ou l'ayant obtenu récemment, ils sont nombreux chaque année à être accueillis à l'Ined et à participer aux travaux de l'institut.



## Des liens forts avec l'université et les doctorants

Accompagner les jeunes chercheurs est l'une des missions statutaires de l'Ined, « former à la recherche et par la recherche ». En réalité, cette mission commence en amont du doctorat. La moitié des chercheurs et ingénieurs de l'Ined enseignent en majorité à l'université. Ils ont ainsi dispensé plus de 2 000 heures de cours en 2015. Un lien fort est entretenu entre la recherche et les étudiants de tous niveaux. En master, certains d'entre eux ont une première expérience de recherche, par exemple au cours de stages à l'Ined. Celles et ceux qui se lancent dans une thèse participent pleinement à la recherche avec un statut de salarié (à travers un contrat dit doctoral), tout en étant inscrits à l'université.

Une trentaine de ces « doctorants » sont dirigés par des chercheurs de l'Ined au sein d'une université. Pour une quarantaine d'autres, le lien avec l'Ined est encore plus fort. Après sélection par un comité scientifique, ils sont accueillis à l'institut. C'est-à-dire qu'ils y ont un bureau, suivent des formations (en statistiques par exemple), participent aux réunions de l'unité de recherche à laquelle ils sont affiliés. Ils sont en contact direct avec les chercheurs, en particulier leur tuteur désigné. Un atelier de travail leur est réservé et, chaque année, plusieurs d'entre eux organisent la journée doctorale de l'Ined où ils présentent leur travail et en discutent avec un chercheur chevronné.

 <http://www.ined.fr/fr/publications/document-travail/actes-journeedotorale-ined--2015/>

## Une génération de jeunes docteurs

En 2015, pas moins de 9 de ces doctorants accueillis par l'Ined ont soutenu leur thèse et ont obtenu le titre de « docteurs ».

**VALENTINE BECQUET**, en démographie, a travaillé sur les inégalités de genre qui aboutissent, au Vietnam, à la naissance d'un nombre de garçons bien plus important que celui de filles.

**MILAN BOUCHET-VALAT**, en sociologie, travaille sur les tendances à se mettre en couple avec une personne du même milieu social que soi, et a montré que de plus en plus souvent la femme est plus diplômée que son conjoint.



**GWENDOLINE DEBÉTHUNE**, en socio-économie, a abordé le rôle du micro-crédit dans l'émancipation des femmes en Chine.

**MARINE DHERMY-MAIRAL** a réalisé sa thèse d'histoire sur la place des sciences sociales dans l'action du Bureau international du travail de Genève entre 1920 et 1939.

La thèse de **TATIANA EREMKO** en démographie portait sur les parcours des enfants de migrants vers la France.

En économie, **MANON GARROUSTE** a étudié les ressources qui contribuent à la réussite scolaire.

**MAUD LESNÉ** a consacré son doctorat de sociologie à la perception et la mesure des discriminations racistes et sexistes.

La thèse d'histoire de **TESSA MURPHY**, soutenue à l'université de Chicago, portait sur la colonisation des Petites Antilles entre 1730 et 1790.

**VALENTINE TREPIED** a pour sa part consacré sa thèse de sociologie aux personnes âgées dépendantes vivant en institution.



**AUDREY LENOËL**

Post-doctorante à l'Ined

### EN QUOI CONSISTE VOTRE CONTRAT « POST-DOCTORAL » À L'INED

J'ai été recrutée sur un contrat post-doctoral à l'Ined dans le cadre du projet TEMPER (Temporary versus Permanent Migration). L'un des axes de travail de ce projet prévoyant la réalisation d'une enquête sur la migration de retour au Sénégal ; une annonce a été diffusée pour en assurer la préparation et le suivi sur le terrain. J'ai postulé, peu de temps après avoir soutenu ma thèse à l'Université de Bristol, fin 2014. J'ai été recrutée à l'issue des différentes étapes de la sélection (envoi d'exemples de mes travaux, rédaction de deux résumés en français et en anglais sur le thème du projet et entretien avec le chercheur recruteur). Mon contrat, commencé en février 2015, était initialement d'un an, puis a été prolongé.

Je travaille sur la préparation et la mise en œuvre sur le terrain d'une enquête sur la migration de retour au Sénégal. Cette même enquête va être menée en Argentine, Ukraine et Roumanie, ce qui devrait permettre des analyses comparatives sur ce sujet. Je travaille par ailleurs sur la valorisation de ma thèse qui portait sur les femmes restées au pays au Maroc.

### QUELLE EST LA PLACE DES POST-DOCS À L'INED ?

Les « post-docs » ont les mêmes droits et avantages que tous les chercheurs contractuels. Nous sommes invités à participer activement à la vie scientifique de l'Ined, notamment dans le cadre de nos unités d'appartenance où nous pouvons par exemple présenter nos travaux, et nous avons accès aux formations délivrées à l'Ined. Outre ses activités pour le projet sur lequel il a été recruté, le chercheur post-doc peut consacrer 20 % de son temps à des travaux personnels (publications tirées de la thèse, autres recherches, candidatures...), c'est la spécificité de ce statut. J'ai également droit à ce qu'une conférence par an me soit financée afin de présenter mes travaux personnels.

## Une moisson de récompenses

Après avoir été accueillis à l'Ined durant leur thèse, trois jeunes chercheurs ont obtenu une récompense en 2015. **MATHIEU ICHOU** a été lauréat de la meilleure thèse de doctorat du Consortium européen pour la recherche sociologique (ECSR).

**CLAIRE THIBOUT** est devenue docteur en 2014, et a reçu le prix Richelieu décerné par la Chancellerie des universités de Paris.

Le prix Maria Ionnis Baganha récompensant une thèse sur l'immigration et l'intégration a été remis par le réseau Imiscoe à **ERIK VIKSTRÖM**.

Après le doctorat, il est rare d'obtenir immédiatement un poste de titulaire. De jeunes docteurs travaillent à l'Ined avec des contrats d'une durée d'au moins un an, baptisés des contrats « post-doctorats » (voir encadré). Eux aussi sont insérés dans une unité de recherche. C'est l'occasion pour certains de travailler sur une des grandes enquêtes dont l'Ined est spécialiste (cf. p. 30), en participant à la construction d'un questionnaire complexe, ou en se formant à l'exploitation des données.

## Hommage à Valeria Solesin

Valeria Solesin a péri lors des attentats du 13 novembre 2015 à Paris. Inscrite en doctorat de démographie à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, elle était en quatrième année de thèse, accueillie à l'Ined. Elle travaillait sur le choix d'avoir un deuxième enfant, en comparant les comportements en France et en Italie. Pour lui rendre hommage, Le bulletin *Population & Sociétés* a traduit et publié, dans son numéro 528, un article qu'elle avait écrit en 2013 sur cette question. En 2015, elle avait participé à des colloques réputés et sélectifs, le congrès de l'Association française de sociologie, et les journées italiennes d'études de la population à Palerme. Ses amis de l'Ined lui ont rendu hommage à travers un texte.

 [www.ined.fr/fr/valeria-solesin/](http://www.ined.fr/fr/valeria-solesin/)  
[www.ined.fr/fr/publications/population-et-societes/chomage-retarde-arrivee-premier-enfant-france/](http://www.ined.fr/fr/publications/population-et-societes/chomage-retarde-arrivee-premier-enfant-france/)

# GOUVERNANCE ET ORGANISATION

## Bilan du contrat d'objectifs 2011-2015



Chantal Cases, directrice de l'Ined de 2009 à 2015

### Quels ont été les grands projets lancés durant la période de ce contrat ?

Les grandes thématiques démographiques ont donné lieu à la production et à l'exploitation d'enquêtes et de données originales autour des problématiques de santé et de mortalité, de la famille, des relations intergénérationnelles, du vieillissement ou des migrations. De nombreuses collaborations ont été nouées, des recherches menées dans les DOM, en Europe, en Amérique du Nord, en Afrique subsaharienne, en Asie et au Maghreb.

À travers le labex iPOPs porté par l'Ined, nous avons entamé une politique plus vaste d'accueil d'enseignants-chercheurs en délégation et de doctorants.

Nous avons ainsi renforcé nos partenariats avec le monde universitaire. Ils devraient s'accroître avec l'installation prochaine de l'Ined sur le Campus Condorcet qui regroupera plusieurs grandes universités et écoles, ainsi que des équipes mixtes du CNRS et une implantation de la FMSH, au sein du grand équipement documentaire.

Enfin, l'Ined fait à présent partie de deux ComUE, l'Université Sorbonne-Paris-Cité et HeSam-université.

### Et au sein de l'institut, quelles ont été les grandes évolutions ?

Bien sûr, il y a eu aussi des changements en interne afin d'améliorer notre organisation. Certains services support ont été réorganisés, un service d'appui au pilotage a été mis en place. Il y a eu également la création de la direction de la communication en 2013 et le chantier d'un nouveau schéma directeur des systèmes d'information lancé pour asseoir la cohérence et la coordination des informations de gestion et de suivi de l'activité

scientifique. La direction des relations internationales a été élargie à tous les partenariats, et une plateforme de soutien à la soumission de projets aux appels d'offres externes a été constituée. Un comité d'éthique indépendant a vu le jour.

### Que ressort-il des évaluations par l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) et le HCERES (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) ?

Ces évaluations des unités de recherche puis de l'établissement dans son ensemble ont été très positives, leurs recommandations sont très utiles pour la suite. L'Ined est qualifié d'établissement « d'excellence », pour sa politique de recherche, ses infrastructures de support et ses réalisations. Son rayonnement académique ainsi que celui de beaucoup de ses chercheurs est dit « indiscutable » et la « restitution importante d'informations et de connaissances à l'ensemble de la société » est soulignée.

Le rapport définitif d'évaluation souligne également que la stratégie partenariale, la capacité à répondre aux appels à projets de même que la production de grandes enquêtes ou les activités d'expertise, de valorisation et de diffusion constituent des points forts.

## Les axes du contrat d'objectifs

- Soutenir une recherche d'excellence en sciences de la population ;
- Intensifier les partenariats universitaires et la mobilité des chercheurs ;
- Organiser l'institut pour répondre aux nouveaux défis de la recherche ;
- Créer les conditions d'un appui renforcé et plus efficient des services aux unités de recherche.

## Conseil d'administration

Le conseil d'administration, outre l'approbation du budget de l'établissement, s'assure que les activités de l'institut s'inscrivent dans les orientations définies par les tutelles et qu'il a approuvées (les orientations stratégiques et le Contrat d'objectifs). Il est également consulté sur les questions stratégiques concernant l'institut. **Au 31 mai 2016**, le conseil d'administration est composé de :

### Membres de droit

**Président par intérim :** M. Patrice Duran, ENS Cachan

- M. Frank Von Lennep, directeur de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, ministère chargé des affaires sociales
- M. Jean-Louis Lheritier (suppl.), chef de service de la DREES, ministère chargé des affaires sociales
- M. Romain Roussel, adjoint à la Sous-direction « Synthèses, études économiques et évaluation », ministère chargé des affaires sociales
- Mme Valérie Ulrich (suppl.), cheffe de la MIRE, ministère chargé des affaires sociales
- M. Jacques Dubucs, vice-président, directeur scientifique SHS à la Direction générale de la recherche et de l'innovation, ministère chargé de la recherche
- M. Benoît Debosque (suppl.), chef de département à la Direction générale de la recherche et de l'innovation, ministère chargé de la recherche
- M. Pierre-Antoine Molina, directeur général des étrangers en France, ministère de l'Intérieur
- Mme Marie-Hélène Amiel (suppl.), cheffe du département des statistiques, des études et de la documentation, ministère de l'Intérieur
- Mme Isabelle Kabla-Langlois, sous-directrice des systèmes d'information et des statistiques, DGESIP, ministère chargé de la recherche
- M. Marc Filser (suppl.), conseiller scientifique, Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, ministère chargé de la recherche
- M. Jean-Luc Tavernier, directeur général de l'Insee, Institut national de la statistique et des études économiques
- M. Sylvie Lagarde (suppl.), directrice de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale à l'Insee
- M. Jean-Philippe Viquant, directeur général de la cohésion sociale, ministère chargé des affaires sociales

- Mme Isabelle Grimault (suppl.), sous-directrice de l'enfance et de la famille, ministère chargé des affaires sociales

### Représentants des utilisateurs des travaux (organisations syndicales et professionnelles et associations)

- M. Patrick Doutréline, président de l'Union interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux
- Mme Valérie Lamoot, conseillère confédérale à l'espace vie syndicale de la CGT
- Mme Guillemette Leneveu, directrice générale de l'Union nationale des associations familiales
- N...

### Personnalités compétentes dans le domaine de la population ou des disciplines connexes

- M. Philippe Askenazy, directeur de recherche au CNRS-École d'économie de Paris
- M. Olivier Galland, directeur du Groupe d'études des méthodes de l'analyse sociologique (GEMASS)
- Mme Sylvie Lambert, directrice de recherche à l'INRA et professeur à l'École d'économie de Paris

### Représentants du personnel au CA

- Mme Isabelle Attané (SNTRS-CGT)
- Mme Catherine Guével (CFDT)
- M. Yann Périn (SNTRS-CGT)
- M. Laurent Toulemon (CFDT)
- Mme Karine Wigdorowicz (CFDT)

## Conseil scientifique

Le conseil scientifique évalue les orientations scientifiques de l'institut et donne un avis consultatif sur la politique de l'établissement ou toute question touchant à l'activité scientifique, ainsi que sur les profils de recrutement de nouveaux chargés de recherche. Il est constitué de quatre collègues. **Au 31 mai 2016**, il est composé de :

### Membres nommés

- Président :** M. Gustavo de Santis, université de Florence
- Mme Hania Zlotnik, vice-présidente, ancienne directrice de la Division de la population à l'ONU
  - M. Christophe Bergouignan, professeur de démographie à l'université de Bordeaux
  - Mme Laura Bernardi, professeure de sociologie et

démographie, université de Lausanne

- Mme Anna Cabré, professeure de géographie humaine à l'Université autonome de Barcelone
- M. Pierre Chauvin, directeur de recherche à l'Inserm
- Mme Agnès Gramain, professeure d'économie à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne
- M. Koffi N'Guessan, directeur de l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamassoukro

*En qualité de représentants d'organismes d'études et de statistiques*

- M. Patrick Aubert, sous-directeur de l'observation de la solidarité, DREES
- M. Hervé Bouhlol, économiste senior, OCDE
- M. Paul Dourgnon, maître de recherche à l'IRDES
- Mme Marie Reynaud, responsable de l'unité d'études démographiques à l'Insee

*En qualité de représentants des utilisateurs des travaux de l'Institut*

- M. Cédric Afsa, sous-directeur des synthèses statistiques à la DEPP
- Mme Pascale Breuil-Genier, directrice Statistiques, prospective et recherche à la CNAV
- Mme Sandrine Dauphin, responsable du Département d'animation de la recherche à la CNAF
- Mme Lucie Gonzales, économiste statisticienne, secrétaire générale du Haut Conseil à la famille

#### *Membres élus par le personnel*

- Mme Catherine Daurèle, ingénieure d'étude
- Mme Géraldine Duthé, chargée de recherche
- Mme Elisabeth Morand, ingénieure de recherche
- M. Arnaud Régnier-Loilier, chargé de recherche
- Mme Christine Théré, directrice de recherche

### Commission d'évaluation

Pour l'évaluation de ses chercheurs, l'Ined dispose d'une commission d'évaluation composée à part égale d'experts externes et internes. Cette commission siège également comme jury d'admissibilité pour les recrutements de chercheurs et leurs promotions.

#### *Membres nommés*

**Président :** M. Richard Marcoux, directeur de l'Observa-

toire démographique et statistique de l'espace francophone, Université de Laval

- M. George Alter, directeur de l'Inter-University Consortium for Political and Social Research, university of Michigan
- M. Jérôme Bourdieu, directeur de recherche à l'INRA-PSE
- Mme Catherine Gourbin, professeure à l'Université catholique de Louvain
- Mme Catherine Le Galès, directrice de recherche à l'Inserm
- Mme Virginie De Luca-Barusse, professeure à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

#### *Membres élus*

- Mme Isabelle Attané, directrice de recherche
- Mme Carole Bonnet, chargée de recherche
- Mme Catherine Bonvalet, directrice de recherche
- Mme Élise de La Rochebrochard, directrice de recherche
- M. Lionel Kesztenbaum, chargé de recherche
- Mme Éva Lelièvre, directrice de recherche

### Comité d'éthique

#### *Membres nommés au titre des personnels*

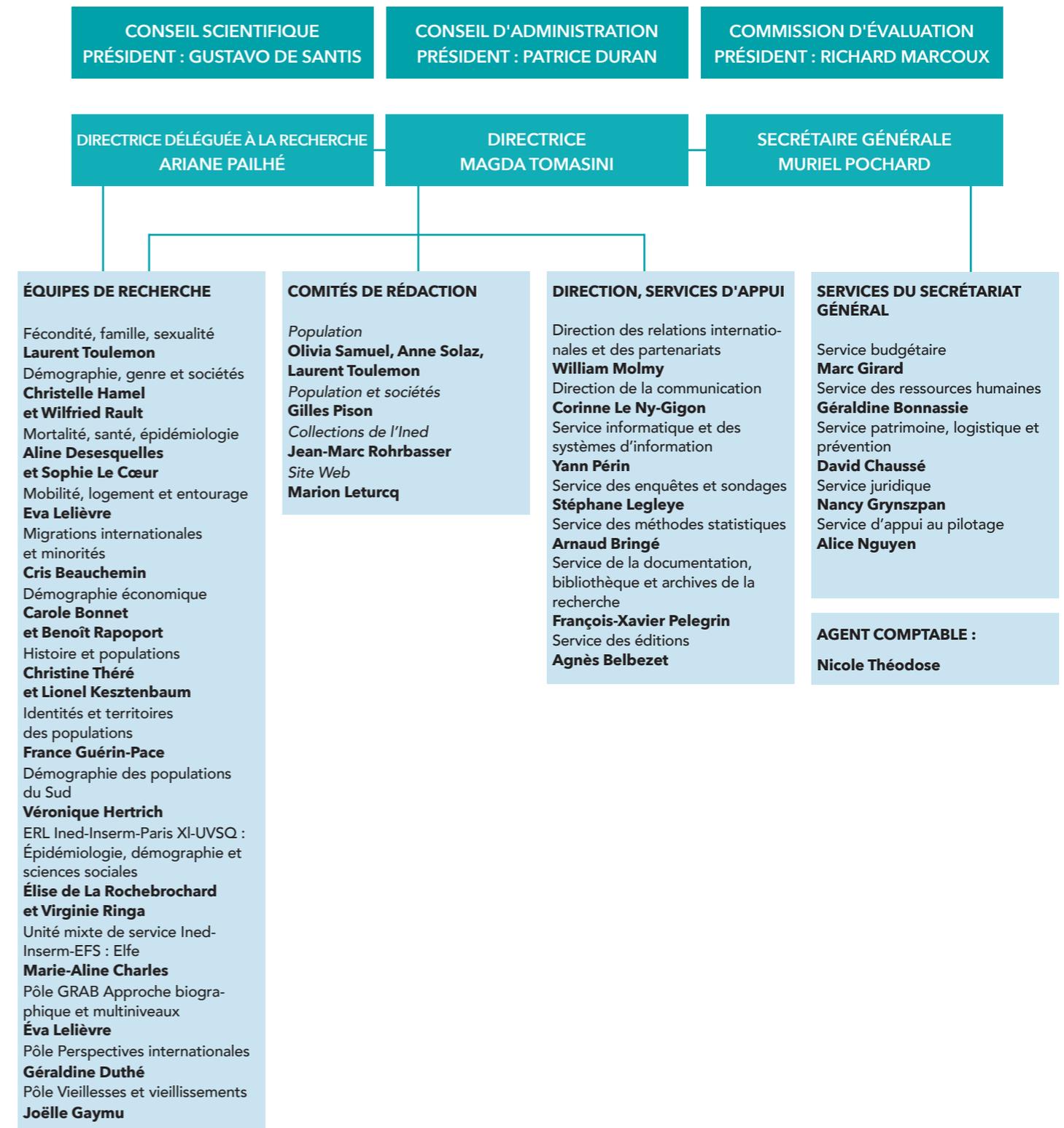
- M. Gil Bellis, chargé de recherche
- M. Michel Bozon, directeur de recherche
- M. Stéphane Legleye, chef du service des Enquêtes et des sondages
- M. Claude-Valentin Marie, conseiller pour les migrations internationales et l'outre-mer
- Mme Sophie Pennec, directrice de recherche
- M. Xavier Thierry, chargé de recherche

#### *Membres nommés au titre des personnalités extérieures*

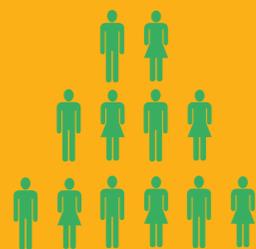
- Mme Janine Barbot, chargée de recherche, Inserm
- Mme Hélène Bretin, maîtresse de conférence, université Paris 13
- M. Jean-Pierre Le Gléau, inspecteur général, Insee
- Mme Godeliève Masuy-Stroobant, professeure, université catholique de Louvain
- Mme Mireille Razafindrakoto, chargée de recherche, IRD
- Mme Dominique Thouvenin, professeure, EHESP

# ORGANIGRAMME

au 31 mai 2016



250  
PERSONNES



101

INGÉNIEURS ET  
TECHNICIENS  
TITULAIRES



52

CHERCHEURS  
TITULAIRES



4

SERVICES D'APPUI À LA RECHERCHE



11

UNITÉS DE RECHERCHE  
DONT 2 MIXTES

56

40

DOCTORANTS ACCUEILLIS



40

CHERCHEURS ASSOCIÉS



63

CHERCHEURS  
ÉTRANGERS ACCUEILLIS



20,4

MILLIONS € DE DÉPENSES RÉALISÉES



1/4

DONT SUR RESSOURCES PROPRES

47 %

DE PUBLICATIONS EN  
LANGUE ÉTRANGÈRE



700

PUBLICATIONS ET  
COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES

#### CRÉDITS PHOTOS :

© Isabelle Milan/Ined : couverture ; © Raphael de Bengy : intérieur Couverture, p. 52 ; © Tanya Norachit, Chameleon Design, Alberto LM, Maria Darron, Luis Prado, Anton Håkanson, MikaDo Nguyen, Ricardo Ruiz, Arthur Shlain from the Noun Project : p. 2-3 ; © Colette Confortès/Ined : p. 4, 5, 9, 25, 34, 35, 39, 47, 49, 51 ; © Fotolia-Haveseen : p. 6-7 ; © Fotolia-Rafael Ben-Ari/Chameleons Eye : p. 8 ; poco\_bw : p. 10 ; © Fotolia-Dmitry Berkut : p. 12 ; © Fotolia-Sergey Makarov : p. 13 ; © Fotolia-SolisImages : p. 14-15 ; © Fotolia-Addictive stock : p. 16 ; CC snippyhollow : p. 18-19 ; © Fotolia-Pololia : p. 20 ; Alphaspirt : p. 21 ; © Fotolia-Francovolpato : p. 22-23 ; © Fotolia-sges : p. 24 ; CC Caroline Davis : p. 25 ; © Fotolia-Denis Cordier : p. 26-27 ; © Fotolia-Ariane Citron : p. 28 ; CC FNUAP : p. 29 ; CC Plantronics : p. 30 ; © Fotolia-Kzenon : p. 32 ; © Fotolia-Frank Boston : p. 40 ; © Fotolia-Gorovit : p. 41 ; CC Nathan Stambro : p. 42 ; © Adempercem : p. 44 ; © Julien Martin/lmcommuniquer.com : p. 45 ; © Fotolia-jovannig : p. 46 ; © Fotolia-Sakura : p. 48 © Fotolia-Photonbleu : p. 50.



PEFC



FSC

#### IMPRIMERIE :

Merico Delta Print - Bozouls

**Directrice de la publication :** Magda Tomasini  
**Coordination et rédaction :** Direction de la communication  
**Conception et rédaction :** Mathieu Arbogast  
**Conception graphique et réalisation :** Isabelle Milan

Remerciements à toutes les personnes de l'Ined qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport, et particulièrement au service des éditions.